



ANALYSES

3
2020

UN PORTRAIT CHIFFRÉ DES ENTREPRISES AU LUXEMBOURG

STATEC

IMPRESSUM

Responsable de la publication

Dr Serge Allegrezza

Janvier 2020

ISSN 2658-963X

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin est autorisée à condition d'en citer la source.

Conception

MEFA Medienfabrik S.A.

Rédaction

Lucia Gargano
Héctor Candelas
Georges Zangerlé
Mike Hartmann
Thibaut Di Fabio
Alain Hoffmann
Gilles Genson
Sergiu Parvan
Bob Jung
Frank Hansen
Leïla Ben Aoun

STATEC

Institut national de la statistique et des études économiques

Centre Administratif Pierre Werner
13, rue Erasme
L - 1468 Luxembourg-Kirchberg

T +352 247 - 84219

F +352 46 42 89

E info@statec.etat.lu

statec.lu

UN PORTRAIT CHIFFRÉ DES ENTREPRISES AU LUXEMBOURG

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE 04

LES ENTREPRISES AU LUXEMBOURG :
UNE SÉLECTION D'INDICATEURS 06

1 DÉMOGRAPHIE DES ENTREPRISES :
ÉCONOMIE MARCHANDE 09

4 COMMERCE EXTÉRIEUR 25

2 STATISTIQUES STRUCTURELLES
SUR LES ENTREPRISES :
ÉCONOMIE MARCHANDE
NON FINANCIÈRE 15

5 INVESTISSEMENTS DIRECTS
ÉTRANGERS 29

3 STRUCTURE ET ACTIVITÉ DES
FILIALES ÉTRANGÈRES :
ÉCONOMIE MARCHANDE
NON FINANCIÈRE 21

6 RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT
ET INNOVATION 33

7 USAGE DES TIC PAR
LES ENTREPRISES 37

8 TRANSPORTS 41

9 TOURISME 49

PRÉFACE

La présente publication a comme vocation d'offrir un portrait chiffré des entreprises au Luxembourg ainsi qu'un tour d'horizon sur les statistiques d'entreprises officielles établies par le STATEC.

La première partie offre une vue globale sur l'évolution d'une sélection d'indicateurs statistiques pertinents au cours des dernières années. À titre d'illustration, en 2017, l'économie marchande compte près de 39 mille entreprises. Ce nombre ne cesse d'augmenter, même si les disparitions d'entreprises sont également en hausse. Les indicateurs sont présentés sans commentaires et permettent au lecteur de se forger une image générale sur le contexte économique des entreprises luxembourgeoises.

Dans la deuxième partie, le lecteur découvre un ensemble de questions regroupées par thèmes auxquelles les statistiques d'entreprises tentent de répondre, comme par exemple:

Quel est le poids des petites entreprises au Luxembourg ? Quel est le taux de survie des entreprises récemment créées ? Combien d'entreprises au Luxembourg sont sous contrôle étranger ? Quelles entreprises font le plus appel au « Big Data » ?

Chaque question-réponse est structurée de manière à inciter le lecteur à explorer les indicateurs probants en nuancant par exemple selon l'activité ou la taille des entreprises.

Ainsi apprend-on que la vaste majorité des entreprises occupent moins de 50 personnes et représentent plus de 40% de l'emploi de l'économie marchande non financière. Neuf entreprises sur dix créées en 2016 ont survécu en 2017. Un tiers des entreprises non financières sont sous contrôle étranger. 16% des entreprises non financières occupant au moins 10 personnes ont eu recours au « Big Data » en 2018.

Pour celles ou ceux qui souhaitent approfondir davantage les sujets présentés, elles ou ils trouveront de plus amples informations chiffrées ou méthodologiques en suivant les références vers les tableaux statistiques publiés sur le portail des statistiques du Luxembourg, voire le site des statistiques européennes.

The background features a hand holding a compass, with a network of glowing icons (location pins, Wi-Fi, smartphone, mail, etc.) overlaid on a dark, dotted grid. A large, semi-transparent pink shape is at the bottom.

— Les entreprises au Luxembourg : Une sélection d'indicateurs

		2013	5 années	2017	Min	Max	Var. annuelle
Démographie des entreprises: Economie marchande [NACE rév. 2: de B à S, excepté O, K64.2 et K64.3]							
Entreprises	milliers d'entreprises	34.8		38.7	34.8	38.7	2.2%
Nombre de créations d'entreprises	milliers d'entreprises	3.4		3.5	3.3	3.5	0.9%
Nombre de disparitions d'entreprises	milliers d'entreprises	2.5		2.9	2.5	2.9	2.4%
Nombre de créations d'entreprises nettes	milliers d'entreprises	0.8		0.7	0.5	0.8	-4.3%
Taux de création	% du nb total d'entreprises	9.7		9.1	8.8	9.7	-1.3%
Taux de cessation	% du nb total d'entreprises	7.3		7.4	7.2	7.7	0.3%
Taux de création net	% du nb total d'entreprises	2.4		1.7	1.4	2.4	-6.7%
Statistiques structurelles sur les entreprises: Economie marchande non financière [NACE rév. 2: de B à N et S95, excepté K]							
Entreprises	milliers d'entreprises	30.8		33.7	30.8	33.7	1.8%
Chiffre d'affaires [y c. redevances]	milliards EUR	150.3		173.1	147.5	173.1	2.9%
Production	milliards EUR	51.6		73.7	51.6	73.7	7.4%
Taux de valeur ajoutée	en %	13.1		14.6	13.1	15.7	2.3%
Dépenses de personnel	milliards EUR	11.6		14.5	11.6	14.5	4.6%
Taux d'excédent brut d'exploitation	en %	5.3		6.2	5.3	6.5	3.1%
Investissements bruts corporels	milliards EUR	3.0		3.6	3.0	3.8	3.3%
Personnes occupées	milliers de personnes	243.4		275.2	243.4	275.2	2.5%
Productivité apparente du travail	milliers EUR / personne	80.7		91.9	80.7	91.9	2.6%
Coût moyen du personnel	milliers EUR / personne	49.6		54.8	49.6	54.8	2.0%
Productivité apparente du travail ajustée des salaires		1.6		1.7	1.6	1.7	0.6%
Structure et activité des filiales étrangères : économie marchande non financière [NACE rév. 2: de B à N et S95, excepté K]							
Part des entreprises sous contrôle étranger	en %	28.9		31.3	28.9	31.3	1.6%
Entreprises sous contrôle étranger	milliers d'entreprises	8.9		10.6	8.9	10.6	3.5%
Personnes occupées sous contrôle étranger	milliers de personnes	95.1		110.9	95.1	110.9	3.1%
Valeur ajoutée aux coûts des facteurs sous contrôle étranger	milliards EUR	8.8		11.1	8.8	11.1	4.7%

		2013	5 années	2017	Min	Max	Var. annuelle
Commerce extérieur							
Valeur des exportations de biens	milliards EUR	10.6		12.7	10.6	12.7	3.5%
Valeur des importations de biens	milliards EUR	18.0		19.0	17.6	19.0	1.0%
Balance commerciale	milliards EUR	-7.4		-6.3	-7.4	-5.7	-3.1%
Investissements directs étrangers							
Investissements directs étrangers sortants	milliards EUR	2 555.9		4 286.2	2 555.9	4 367.4	10.9%
Investissements directs étrangers entrants	milliards EUR	2 155.0		3 576.9	2 155.1	3 617.4	10.7%
Recherche, développement et innovation: entreprises avec plus de 10 personnes occupées (NACE rév.2: de B à E, G46, H, J, K et de M71 à M73)							
Dépense de R&D	millions EUR	317.9		402.1	317.9	402.1	4.8%
Personnel de R&D	milliers de ETP	2.9		3.3	2.9	3.3	2.2%
Taux d'entreprises innovantes (2012-2016)	en %	66.0		64.0	64	66	-1.0%
Transports							
Transport routier national de marchandises	millions de tonnes	22.6		27.5	22.6	28.5	4.0%
Transport routier international de marchandises	millions de tonnes	28.9		29.1	27.0	30.3	0.1%
Transport aérien de fret et poste	milliers de tonnes	673.8		897.6	673.8	897.6	5.9%
Transport aérien de passagers	millions de personnes	2.2		3.6	2.2	3.6	10.4%
Transport par rail de marchandises	millions de tonnes taxées	5.1		4.4	4.4	5.2	-2.9%
Transport par rail de passagers	millions de personnes	20.7		22.9	20.7	22.9	2.1%
Tourisme							
Établissements d'hébergement	unités	499		462	462	499	-1.5%
Arrivées annuelles	millions de personnes	1.0		1.2	1.0	1.2	2.0%
Nuitées annuelles	millions de personnes	2.6		2.9	2.6	3.0	1.8%





1

Démographie des entreprises : Économie marchande

1 Quelles sont les branches d'activités économiques de l'économie luxembourgeoise ?

Activité économique [code NACE rév.2]	Nombre de personnes occupées	Nombre d'entreprises actives
Services [H à S, sauf O, K64.2 et K64.3]	236 125	26 428
Activités financières et d'assurances [K, sauf K64.2 et K64.3]	43 330	1 694
Act. spécialisées, scientifiques et techniques [M]	41 618	7 502
Act. de services administratifs et de soutien [N]	36 672	2 188
Santé humaine et action sociale [Q]	29 907	2 487
Transports et entreposage [H]	26 602	1 257
Hébergement et restauration [I]	23 404	2 766
Information et communication [J]	20 509	2 426
Autres activités de services [S]	5 825	1 406
Act. Immobilières [L]	4 835	3 505
Enseignement [P]	1 860	559
Arts, spectacles et activités récréatives [R]	1 563	638
Commerce ; et réparation d'automobiles et de motocycles [G]	55 247	7 451
Construction [F]	47 863	3 879
Industries [B à E]	38 479	926
Industrie manufacturière [C]	35 157	775
Production et distribution d'électricité [D]	1 723	82
Production et distribution d'eau; assainissement [E]	1 304	58
Industries extractives [B]	295	11
Total de l'économie	377 714	38 684

Lien Internet du tableau : [Tableau D1300, Population des entreprises actives par branche.](#)

Source : STATEC, Démographie des entreprises, 2017.

En 2017, l'économie du Luxembourg compte 38 684 entreprises actives (section B à S, sauf O, K64.2 et K64.3 de la NACE et sans institutions sans but lucratif au service des ménages) occupant en moyenne presque 380 000 personnes.

C'est le secteur des services qui représente la part la plus importante de l'économie avec presque 70% du total des entreprises. En tête de liste du secteur des services se trouve la branche des activités spécialisées, scientifiques et techniques qui regroupe les activités telles que juridiques, comptables, d'architecture ou d'ingénierie pour n'en citer que quelques-unes. En deuxième et troisième position suivent le commerce et la construction. L'industrie par contre, ne représente que 2.5% de la population des entreprises actives dont la majorité est regroupée dans l'industrie manufacturière.

Le même ordre est respecté en ce qui concerne le nombre de personnes occupées: les services occupent presque deux tiers de l'emploi total avec cette fois le secteur financier en tête de liste devant le commerce et la construction.

Concernant le nombre moyen de personnes occupées par entreprise, le secteur de l'industrie a la moyenne la plus élevée (42 personnes par entreprise). En bas du classement, le secteur du commerce a la moyenne la plus faible (7 personnes par entreprise). Au niveau des branches d'activités économiques plus détaillées, ce sont les activités immobilières qui ont des entreprises relativement plus petites avec en moyenne uniquement 1 personne occupée par entreprise, tandis que l'industrie manufacturière occupe le plus de personnes (45 en moyenne).

À propos de l'indicateur

Dans le système statistique européen, l'**entreprise** est définie comme étant « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. Une entreprise exerce une ou plusieurs activités dans un ou plusieurs lieux. Une entreprise peut correspondre à une seule unité légale. » [cf. section III, point A, de l'annexe du règlement (CEE) N° 696/93 du Conseil du 15 mars 1993 relatif aux unités statistiques. A noter que l'unité légale réfère aux personnes physiques et morales, et se caractérise par sa personnalité juridique propre et distincte]

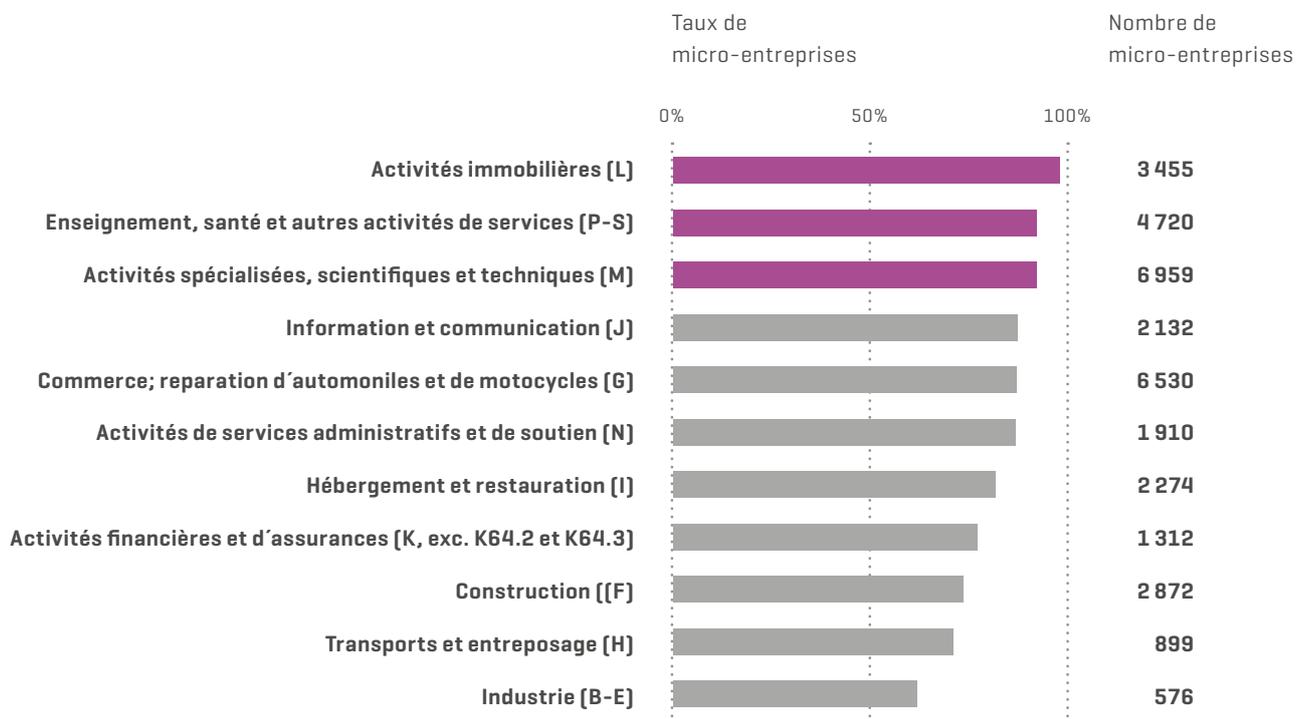
Une **entreprise** est considérée comme **active** lorsqu'elle a « soit réalisé un chiffre d'affaires, soit occupé des salariés, à un moment quelconque de la période de référence, même pendant une période limitée. » [cf. article 8 du Code de Commerce, Livre 1er Du commerce en général, Titre II. Des livres de commerce]

Les **personnes occupées** correspondent au nombre total de personnes travaillant dans une entreprise. Il s'agit de l'ensemble de salariés et de non-salariés. Les non-salariés travaillent régulièrement dans l'entreprise, mais ne perçoivent pas de rémunération comptabilisée dans les frais de personnel de l'entreprise et ne figurent sur aucune liste des salariés d'une autre entreprise au titre de leur emploi principal (par exemple: aidants familiaux, propriétaires exploitants). [cf. annexe I, sous code 16 11 10, du règlement (CE) no 250/2009 de la Commission du 11 mars 2009]

La **NACE** est une nomenclature hiérarchique des activités économiques. Les indicateurs relatifs à la démographie des entreprises sont établis pour les activités relevant des sections B à N et P à S de la NACE Rév.2, à l'exclusion des rubriques K64.2 et K64.3. Les sections B à E de la NACE correspondent à l'industrie, la section F à la construction, la section G au commerce et les sections H à S [hors O] aux services. Les activités qui ne sont pas incluses dans le tableau sont l'agriculture, la sylviculture et la pêche [section A], l'administration publique [section O], les activités des ménages et extra territoriales [sections T et U], les activités des sociétés holding [groupe K64.2] et fonds de placement et entités financières similaires [groupe K64.3]. Ces deux dernières [K64.2 et K64.3] sont exclues de tous les agrégats supérieurs [division 64, section K, services [H à S, hors O] et de l'économie totale [B à S, hors O]].

Les données sur les entreprises actives sont disponibles dans la rubrique « [Démographie et structure des entreprises](#) » sur le [Portail des statistiques](#).

2 Dans quelles branches d'activités trouve-t-on le plus de micro-entreprises ?



Lien Internet du tableau : [Tableau D1301, Nombre d'entreprises actives par classe de taille.](#)

Source : STATEC, Démographie des entreprises, 2017.

En 2017, plus de 85% des entreprises ont une taille inférieure à 10 salariés. C'est la branche d'activités immobilières qui compte proportionnellement le plus d'entreprises de petite taille. Dans cette branche environ 95% des entreprises ont un effectif inférieur à 5 salariés. Les secteurs des activités spécialisées, scientifiques et techniques et de l'enseignement, santé et autres activités de services comptent une proportion de micro-entreprises supérieure à 90%. À l'opposé, les entreprises de plus grande taille sont plus présentes dans le secteur industriel, où plus d'un tiers occupent 10 salariés ou plus. Dans une moindre mesure que dans l'industrie, dans la construction, le transport et entreposage environ une entreprise sur quatre emploie 10 salariés ou plus.

En termes absolus, le nombre de micro-entreprises est le plus élevé dans la branche des activités spécialisées, scientifiques et techniques (6 959) et dans le commerce (6 530). Par contre, c'est dans l'industrie qu'il y en a le moins (576).

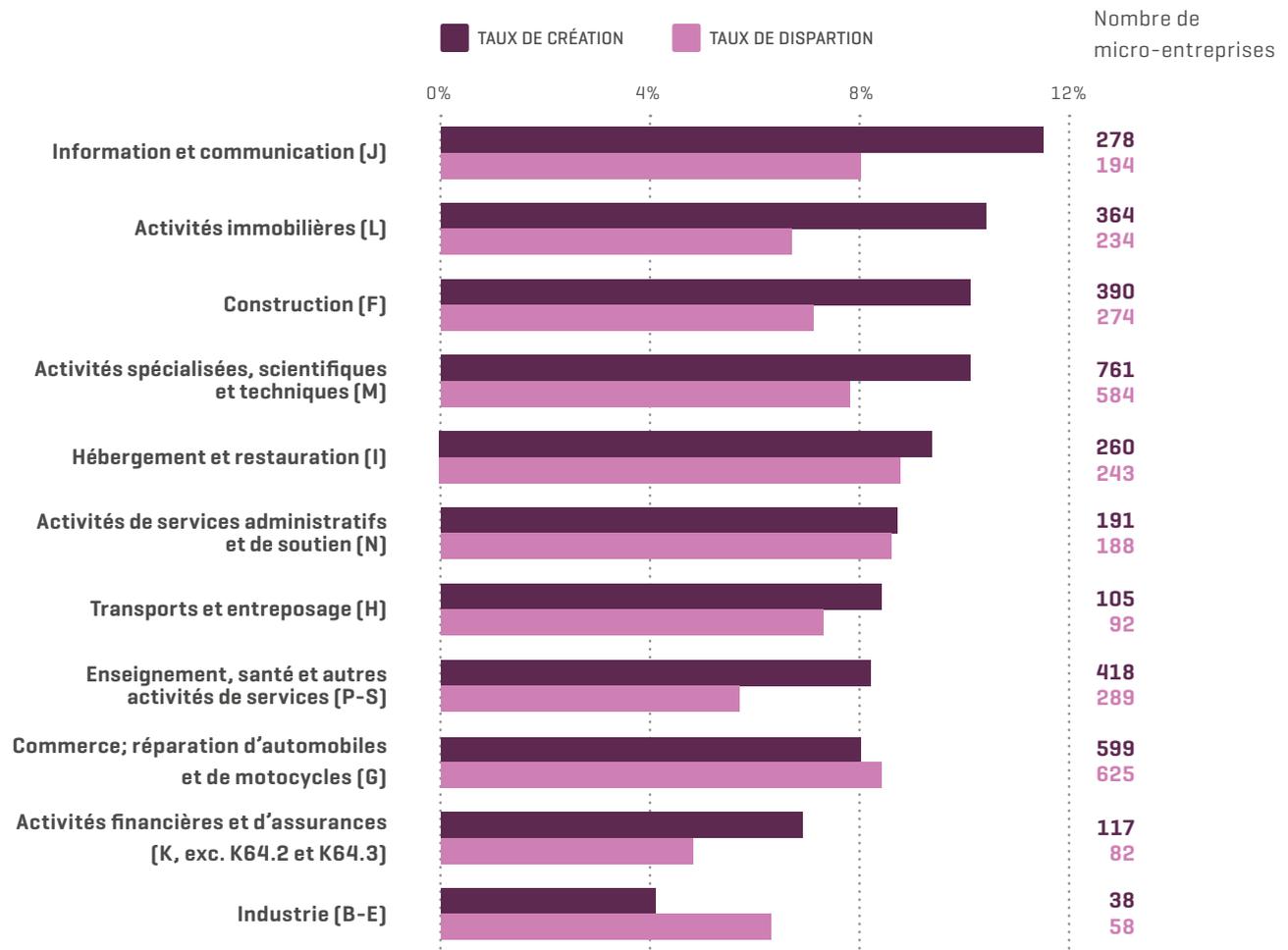
À propos de l'indicateur

Dans le présent article, les entreprises occupant au maximum 9 salariés sont considérées comme étant des micro-entreprises.

Le **nombre de salariés** comprend les personnes qui travaillent pour le compte d'un employeur avec lequel ils ont habituellement un contrat de travail et qui perçoivent une rémunération, en espèces ou en nature, comptabilisée dans les frais de personnel de l'entreprise. Sont exclus les travailleurs intérimaires, qui « sont considérés comme salariés de l'entreprise de travail temporaire et non de l'unité de production (cliente de la précédente) dans laquelle ils exercent. » [cf. annexe I, sous code 16 11 0, du règlement (CE) no 250/2009 de la Commission du 11 mars 2009].

Les données sur le nombre d'entreprises actives par classe de taille sont disponibles dans la rubrique « [Démographie et structure des entreprises](#) » sur le [Portail des statistiques](#).

3 Dans quelles branches d'activités se créent ou disparaissent le plus d'entreprises ?



Liens Internet des tableaux :

- [Tableau D1308, Principaux indicateurs.](#)

- [Tableau D1302, Créations d'entreprises par branche.](#)

- [Tableau D1304, Cessations d'entreprises par branche.](#)

Source : STATEC, Démographie des entreprises, 2017.

En 2017, le taux de création toutes activités confondues est de 9.1% contre 7.4% pour le taux de disparition. Il en résulte un taux de changement net de 1.7% pour la population des entreprises actives.

En chiffres absolus, c'est la branche des activités spécialisées, scientifiques et techniques qui affiche le plus de créations d'entreprises. C'est également cette branche qui compte le plus de disparitions d'entreprises après le commerce pendant l'année 2017.

Les chiffres relatifs quant à eux font ressortir la branche de l'information et de communication comme étant la plus dynamique en termes de créations : 11.5% des entreprises sont nouvellement créées en 2017. L'hébergement et la restauration est la branche d'activité avec le taux de cessation le plus élevé [environ 9% des entreprises].

Mis à part le commerce et l'industrie, les autres branches d'activités économiques affichent des taux de créations au-delà

des taux de cessations. La plupart des branches sont donc génératrices nettes de nouvelles sociétés. Le taux de changement net dépasse la barre des 3% dans les secteurs de l'immobilier, de l'informatique et de la communication. Par contre, il est inférieur à -2% dans l'industrie, ce qui signifie que dans ce secteur il y a moins d'entreprises actives en 2017 qu'en 2016.

À propos de l'indicateur

Le taux de création (ou de disparition) exprime en pourcentage le nombre d'entreprises créées (ou disparues) par rapport au nombre d'entreprises actives d'une année. Le taux de changement net est le solde entre les deux indicateurs.

Les données sur les créations et cessations d'entreprises sont disponibles dans la rubrique « [Démographie et structure des entreprises](#) » sur le [Portail des statistiques](#).

Quel est le taux de survie d'une entreprise pendant les premières années de vie ?

Branche d'activité économique	Taux de survie en 2017 (en %)				
	2012	2013	2014	2015	2016
Année de création de l'entreprise					
Industrie (B à E)	65	66	62	71	90
Services (H à S, sauf O, K64.2 et K64.3)	57	64	69	78	89
Activités financières et d'assurances [K, sauf K64.2 et K64.3]	65	76	80	85	93
Enseignement, santé et autres activités de services [P à S]	62	68	69	82	90
Transports et entreposage [H]	60	73	63	77	98
Activités immobilières [L]	60	62	73	74	85
Activités spécialisées, scientifiques et techniques [M]	57	63	68	77	89
Information et communication [J]	55	61	69	78	90
Activités de services administratifs et de soutien [N]	50	65	65	78	86
Hébergement et restauration [I]	47	53	66	76	91
Construction (F)	56	61	69	81	92
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles (G)	51	57	64	75	89

Lien Internet du tableau : [Tableau D1306, Nombre et taux de survie en 2017 \(= t\) des entreprises créées de 2012 à 2016 \(= t-i\).](#)

Source : STATEC, Démographie des entreprises, 2017.

Les chances de survie en 2017 pour une entreprise créée en 2016 se situent autour de 90% toutes branches d'activités confondues. En d'autres mots, une entreprise créée sur dix cesse son activité durant la première année. Une entreprise a le meilleur taux de survie la première année dans le domaine des transports et d'entreposage ; presque 100% des entreprises y survivent.

Au fil du temps, le taux de survie diminue graduellement pour toutes les branches d'activités, même si pas nécessairement au même rythme. Un peu plus de trois quarts des socié-

tés [78%] créées en 2015 survivent en 2017. Environ un tiers [32%] des entreprises créées en 2014, cessent leurs activités en 2017. Finalement, presque la moitié [43%] des sociétés apparues en 2012 ferment boutique en 2017.

Les sociétés financières et d'assurance sont celles qui ont le moins de difficulté à passer le cap des 5 ans. Elles affichent un taux de survie de près de 65%, tandis que les entreprises de l'hébergement et de restauration ont le plus de difficultés à perdurer dans le temps [47% après 5 ans].

À propos de l'indicateur

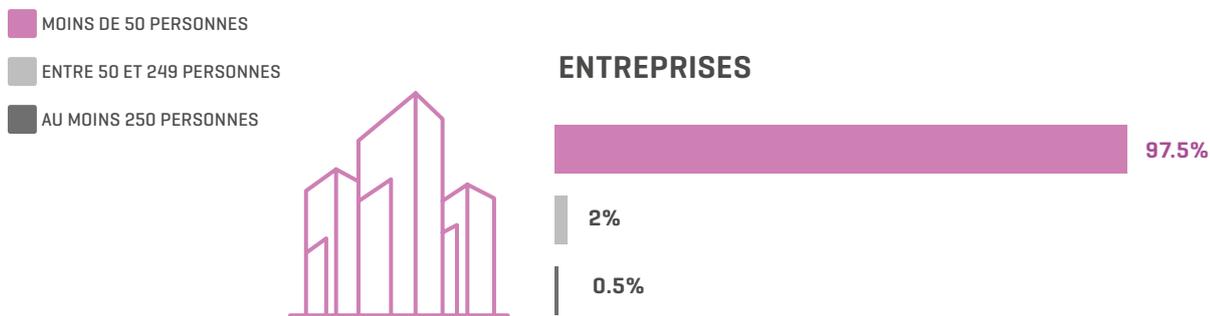
Le taux de survie des entreprises en t exprime en pourcentage la proportion d'entreprises créées en t-n (pour n=1,2,3,4,5) ayant survécu à l'année t.

Les données sur le taux de survie des entreprises nouvellement créées sont disponibles dans la rubrique « [Démographie et structure des entreprises](#) » sur le [Portail des statistiques](#).

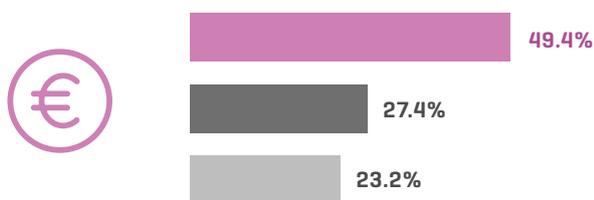
2

**Statistiques
structurelles sur
les entreprises :
Économie
marchande non
financière**

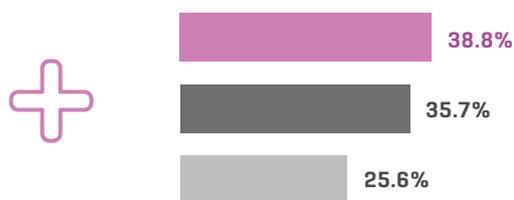
5 Quel est le poids des petites entreprises dans l'économie marchande non financière ?



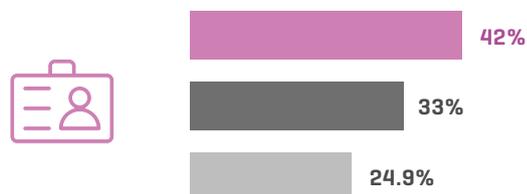
Investissements bruts en biens corporels



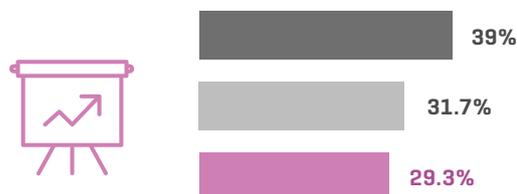
Valeur ajoutée



Personnes occupées



Chiffre d'affaires



Lien Internet du tableau : [Tableau D1110, Economie marchande non financière par classe de taille de personnes occupées.](#)

Source : STATEC, Statistiques structurelles sur les entreprises, 2017.

En 2017, 98% des entreprises de l'économie marchande non financière occupent moins de 50 personnes. Cette dominance par rapport aux autres tailles d'entreprises est moins prononcée concernant les autres indicateurs. Au niveau des investissements et de l'emploi, elles gardent leur position majoritaire avec un poids de près de 49% et 42% respectivement. Elles contribuent à près de 39% dans la valeur ajoutée totale, ce qui est comparable à la contribution des grandes entreprises (près de 36%).

Finalement, les petites entreprises réalisent seulement 29% du chiffre d'affaires total, indicateur qui est dominé par les entreprises de plus grande taille.

Les classes de taille précitées sont définies en référence au seul emploi des entreprises. Par conséquent, les classes des petites et des moyennes entreprises peuvent contenir des sociétés appartenant à de grands groupes multinationaux.

À propos de l'indicateur

Les statistiques structurelles sur les entreprises par classes de taille d'emploi ne permettent pas d'analyses satisfaisantes des PME. Souvent, on rencontre les désignations suivantes pour la taille des entreprises : petites entreprises, entreprises de taille moyenne, et grandes entreprises. Les entreprises autres que les grandes sont désignées par « petites et moyennes entreprises » [PME]. Ce jargon trouve sa source dans le droit comptable et dans une recommandation d'Eurostat relative à la définition des PME. En réalité, les statistiques par classe de taille de l'emploi fournissent seulement un aperçu biaisé des PME, car elles reposent sur une définition qui diffère de la définition communautaire des PME, qui elle fonde non seulement sur l'emploi, mais aussi sur le chiffre d'affaires, le total du bilan et le degré d'autonomie. Par conséquent, la simple ventilation des statistiques par classe de taille de l'emploi ne permet pas de dissocier les « PME proprement dites » des petites et moyennes entreprises qui font partie de grands groupes multinationaux.

Les **investissements bruts en biens corporels** concernent les investissements effectués au cours de l'année de référence dans tous les biens corporels, à savoir tous les biens corporels neufs ou usagés achetés auprès de tiers, acquis dans le cadre d'un contrat de crédit-bail ou produits pour compte propre et dont la durée d'utilisation est supérieure à un an. Les investissements sont évalués « bruts » avant toutes corrections de valeur et avant déduction des cessions. [cf. annexe I, sous code 15 11 0, du règlement (CE) no 250/2009 de la Commission du 11 mars 2009]

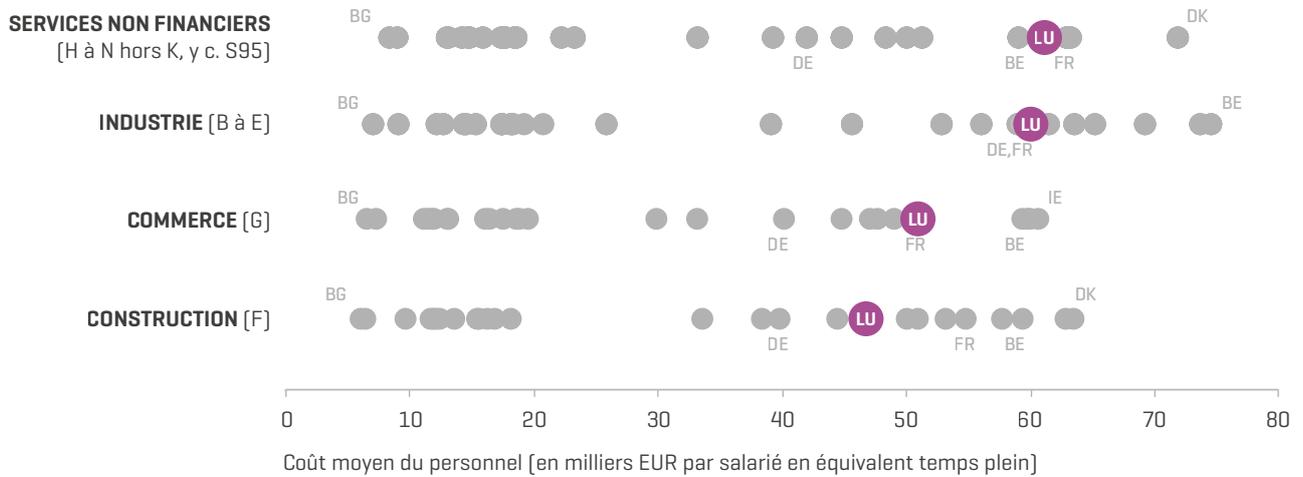
Les **personnes occupées** correspondent au nombre total de personnes travaillant dans une entreprise. Il s'agit de l'ensemble de salariés et de non-salariés. Les non-salariés travaillent régulièrement dans l'entreprise, mais ne perçoivent pas de rémunération comptabilisée dans les frais de personnel de l'entreprise et ne figurent sur aucune liste des salariés d'une autre entreprise au titre de leur emploi principal (par exemple: aidants familiaux, propriétaires exploitants). [cf. annexe I, sous code 16 11 10, du règlement (CE) no 250/2009 de la Commission du 11 mars 2009]

La **valeur ajoutée** correspond à la marge dégagée par les activités d'exploitation, toutefois, avant rémunération de la main-d'œuvre. L'indicateur est exprimé « brut » des corrections de valeur. [cf. annexe I, sous code 12 15 0, du règlement (CE) no 250/2009 de la Commission du 11 mars 2009]

Le **chiffre d'affaires** comprend « les montants facturés par l'entreprise au cours de la période de référence, à savoir les ventes sur le marché de biens ou services fournis à des tiers. » [cf. annexe I, sous code 12 11 0, du règlement (CE) no 250/2009 de la Commission du 11 mars 2009]

Les données sur les entreprises de l'économie marchande non financière par classe de taille de personnes occupées sont disponibles dans la rubrique «[Démographie et structure des entreprises](#)» sur le [Portail des statistiques](#).

6 Combien coûte un salarié au Luxembourg par rapport aux autres pays européens ?



[Lien Internet du tableau : Tableau sbs_na_sca_r2, Statistiques annuelles des entreprises pour des agrégats spéciaux d'activité.](#)

Source : STATEC, Statistiques structurelles sur les entreprises, 2016.

Le coût moyen annuel du personnel le plus élevé est mesuré dans les services non financiers en 2016 (61 milliers EUR par salarié en équivalent temps plein). L'industrie suit avec une dépense annuelle moyenne de 60 milliers EUR par personne. Le coût moyen dans le commerce s'élève à 50 milliers EUR par an et par personne, tandis que le secteur de la construction ferme la marche avec 47 milliers EUR.

Dans la comparaison européenne, le coût de la main-d'œuvre est très disparate et se situe entre 6 milliers EUR en Bulgarie [construction] et 75 milliers EUR en Belgique [industrie]. Dans chaque branche d'activité, le Luxembourg est devancé par quelques pays de l'Union européenne.

Lorsqu'on compare le Luxembourg à ses voisins, on observe que le niveau du coût moyen du personnel est proche de celui de la France dans la plupart des branches d'activités, sauf dans la construction. En dehors des services non financiers la Belgique connaît un coût moyen du personnel plus élevé que le Luxembourg. Ce coût est généralement plus faible en Allemagne qu'au Luxembourg, l'écart entre ces deux pays étant le plus petit dans l'industrie.

La comparaison européenne de l'indicateur ci-dessus ne permet pas de conclure sur la compétitivité des entreprises. D'autres facteurs tels que le degré d'ancienneté des employés, leurs niveaux de qualification ou encore la disponibilité de la main d'œuvre ont un impact direct sur le coût moyen du personnel¹.

¹ Pour d'informations plus détaillées sur le coût moyen du personnel par activité au Luxembourg, voir le Regards «Une heure travaillée coûte en moyenne 38,7 EUR à l'employeur» du STATEC. À noter que ledit Regards se limite à l'analyse des entreprises de plus de 10 employés et couvre également les services financiers.

À propos de l'indicateur

Le **coût moyen du personnel** est calculé en divisant les dépenses de personnel par le nombre de salariés, exprimé en équivalent temps plein.

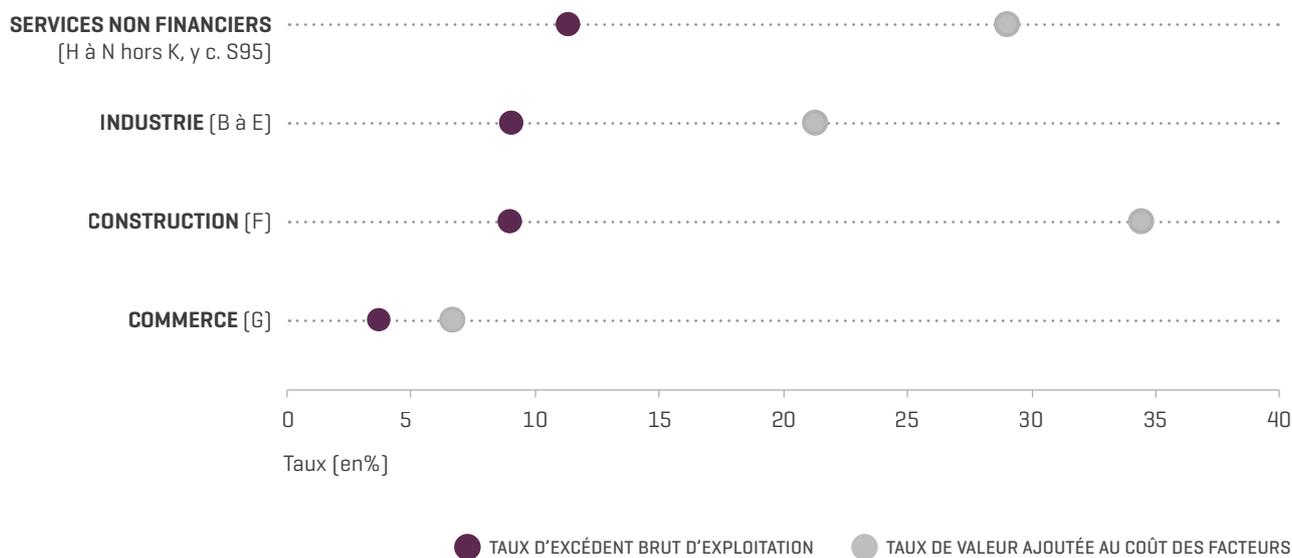
Les **dépenses de personnel** sont définies comme « la rémunération totale, en espèces ou en nature, due par un employeur à un salarié en échange du travail effectué par celui-ci au cours de la période de référence. Les dépenses de personnel comprennent les traitements et salaires bruts ainsi que les charges sociales obligatoires et facultatives à charge de l'employeur. Les montants versés aux agences de travail temporaire ne sont pas inclus dans les dépenses de personnel. » [cf. annexe I, sous code 13 31 0, du règlement (CE) no 250/2009 de la Commission du 11 mars 2009 [...] qui concerne la définition des caractéristiques [...] pour les statistiques structurelles sur les entreprises]

Le **nombre de salariés** comprend les personnes qui travaillent pour le compte d'un employeur avec lequel ils ont habituellement un contrat de travail et qui perçoivent une rémunération, en espèces ou en nature, comptabilisée dans les frais de personnel de l'entreprise. Sont exclus par contre les travailleurs intérimaires, qui « sont considérés comme salariés de l'entreprise de travail temporaire et non de l'unité de production [cliente de la précédente] dans laquelle ils exercent. » [cf. annexe I, sous code 16 11 0, du règlement (CE) no 250/2009 de la Commission du 11 mars 2009]

Dans le calcul du **nombre de salariés en équivalent temps plein**, « le nombre de personnes dont la durée de travail est inférieure à la durée normale de travail d'un salarié à temps complet à l'année [est] converti en équivalents temps complet et ceci, en référence à la durée de travail d'un salarié à temps complet et à l'année de l'entreprise. » [cf. annexe I, sous code 16 14 0, du règlement (CE) no 250/2009 de la Commission du 11 mars 2009]

Les données sur les dépenses de personnel et les salariés de l'économie marchande non financière, issues des statistiques structurelles d'entreprises, sont disponibles dans la rubrique « Démographie et structure des entreprises » sur le Portail des statistiques.

7 Quel est le taux de marge d'exploitation réalisé par les entreprises ?



Lien Internet du tableau : [Tableau sbs_na_sca_r2, Statistiques annuelles des entreprises pour des agrégats spéciaux d'activité.](#)

Source : STATEC, Statistiques structurelles sur les entreprises, 2016.

En 2016, le taux d'excédent brut d'exploitation (EBE) le plus élevé est réalisé dans les services non financiers (11.3%). Dans l'industrie et dans la construction les taux d'EBE sont presque identiques (9% et 8.9%, respectivement). Par contre, dans le commerce ce taux est trois fois inférieur à celui des services non financiers (3.6%). La raison est que le commerce est essentiellement une activité distributive dont le chiffre d'affaires est gonflé en grande partie par les coûts des biens destinés à la revente. Ce gonflement fait baisser les ratios calculés par rapport au chiffre d'affaires².

La construction connaît le taux de valeur ajoutée le plus élevée avec 34.4% et le commerce le taux le plus bas avec 6.6%. L'écart entre le taux d'EBE et le taux de valeur ajoutée reflète l'importance des dépenses de personnel par rapport au chiffre d'affaires. Cet écart est le plus prononcé dans la construction: pour chaque tranche de 100 EUR de chiffre d'affaires, 25 EUR sont dépensés pour le personnel. Le commerce connaît l'écart le plus faible, avec 3 EUR dépensés pour le personnel pour chaque tranche de 100 EUR de chiffre d'affaires.

À propos de l'indicateur

Le **taux d'excédent brut d'exploitation** est le rapport entre l'excédent brut d'exploitation et le chiffre d'affaires. L'**excédent brut d'exploitation** (EBE) correspond à l'excédent dégagé par les activités d'exploitation une fois la main-d'œuvre rémunérée. [cf. annexes I, sous code 12 17 0, du règlement (CE) no 250/2009 de la Commission du 11 mars 2009 [...] qui concerne la définition des caractéristiques [...] pour les statistiques structurelles sur les entreprises]

La **valeur ajoutée** correspond à la marge dégagée par ces mêmes activités, toutefois, avant rémunération de la main-d'œuvre. Les deux indicateurs sont exprimés « bruts » des corrections de valeur. [cf. annexe I, sous code 12 15 0, du règlement (CE) no 250/2009 de la Commission du 11 mars 2009]

Le **chiffre d'affaires** comprend « les montants facturés par l'entreprise au cours de la période de référence, à savoir les ventes sur le marché de biens ou services fournis à des tiers. » [cf. annexe I, sous code 12 11 0, du règlement (CE) no 250/2009 de la Commission du 11 mars 2009]

Les données européennes sur les entreprises de l'économie marchande non financière par classe de taille de personnes occupées sont disponibles dans la rubrique « Statistiques structurelles sur les entreprises » du site web d'Eurostat.

² Pour d'informations plus détaillées sur le taux d'excédent brut d'exploitation au Luxembourg, voir le Bulletin « Un faible taux d'EBE au Luxembourg, et donc ? » du STATEC.

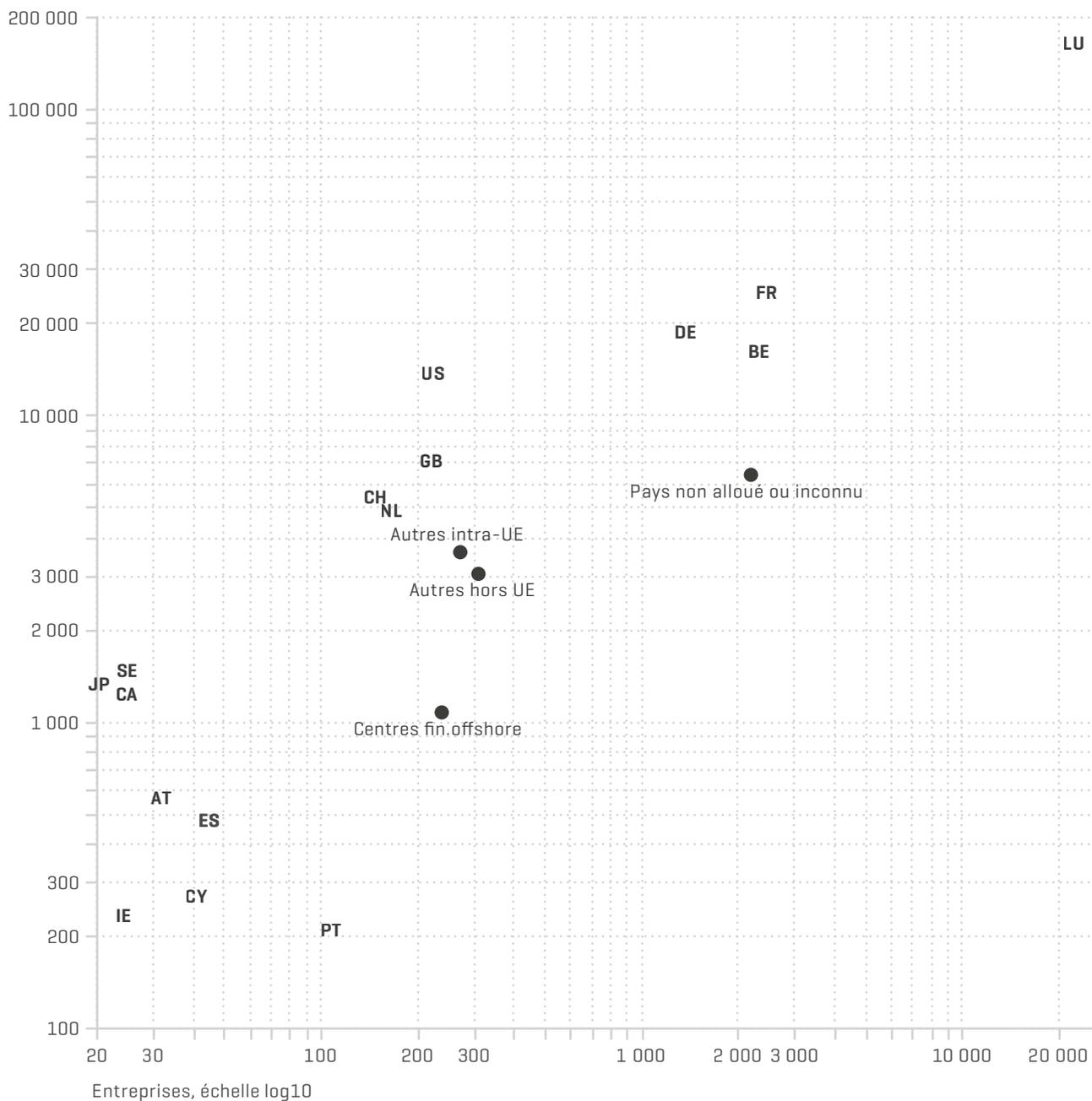
A photograph of a business meeting. A man in a grey blazer is pointing at a whiteboard with a blue marker. A woman is sitting at a desk with two laptops displaying charts and graphs, writing on a tablet. The scene is dimly lit, suggesting an evening or indoor office setting.

3

Structure et
activité des
filiales
étrangères :
Économie
marchande non
financière

8 Combien d'entreprises et d'emplois au Luxembourg sont sous contrôle étranger ?

Personnes occupées, échelle log10



Ce graphique filtre les données par pays de contrôle ultime occupant moins de 100 personnes ou ayant moins de 20 entreprises ainsi que les pays dont les données sont confidentielles. A des fins d'exhaustivité, les pays ainsi filtrés sont regroupés en trois sous-catégories: « Autres intra-Union européenne », « Autres hors Union européenne » et « Centres financiers offshore ».

Lien Internet du tableau : [Tableau fats_g1b_08_Statistiques des filiales étrangères par pays de résidence des entités contrôlantes.](#)

Source : STATEC, statistiques sur la structure et l'activité des filiales étrangères [volet « inward FATS »], 2017.

Le Grand-Duché est souvent cité comme un modèle d'économie ouverte au sein de l'Union Européenne étant elle-même une zone de libre circulation des personnes et des capitaux. Dans ce contexte exacerbé par la mondialisation, l'économie luxembourgeoise conserve néanmoins le contrôle de la plupart de ses entreprises. En 2017, environ 23 mille entreprises (environ 70%) occupent près de 159 mille emplois (environ 60%) de l'économie marchande non financière. Par conséquent, le Luxembourg compte environ 11 mille entreprises (environ 30%) non financières sous contrôle étranger qui occupent près de 116 mille emplois (environ 40%).

Cette partie est essentiellement répartie entre les pays limitrophes. Parmi les trois voisins du Luxembourg, la plupart des entreprises (environ 2 600) et de l'emploi (25 milliers de personnes) sont sous contrôle français.

Dans un deuxième nuage de points, on trouve un peu plus que 200 entreprises sous contrôle des Etats-Unis. Elles occupent

presqu'autant de personnes (près 14 milliers de personnes) que les 2 400 entreprises sous contrôle belge (près de 16 milliers de personnes). Les 200 entreprises sous contrôle de la Grande-Bretagne comptent bien moins de personnes (7 100) que les entreprises d'outre atlantique et demeurent à une distance respectable des pays voisins du Luxembourg. Dans ce même groupe, on peut encore citer les entreprises sous contrôle néerlandais ou suisse.

Finalement, la catégorie « non alloué ou inconnu » contient essentiellement deux types d'entreprises :

- Celles dont le statut de contrôle est inconnu en raison de sources incomplètes. Le plus souvent, il s'agit de petites entreprises ;
- Celles pour lesquelles la situation de contrôle n'est pas claire, telles que par exemple le cas des joint-ventures sous contrôle de deux pays en dehors de l'Union européenne.

À propos de l'indicateur

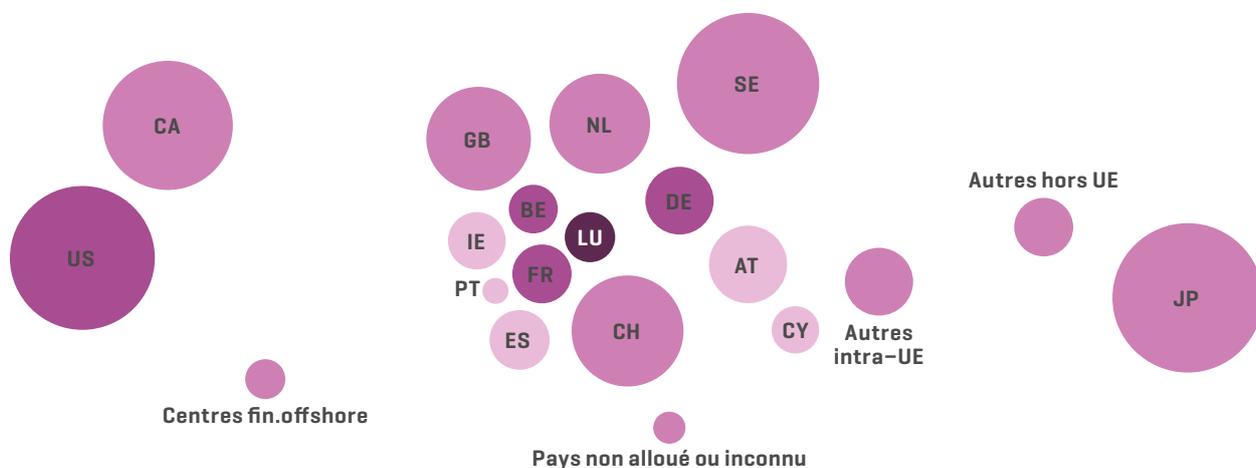
Le « **contrôle** » désigne « le pouvoir de déterminer la politique générale d'une entreprise en choisissant au besoin ses administrateurs. À cet égard, l'entreprise A est dite contrôlée par l'unité institutionnelle B lorsque B contrôle, directement ou indirectement, plus de la moitié des voix attribuées aux actionnaires ou plus de la moitié des actions. » [cf. article 2 du Règlement (CE) no 716/2007 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2007 relatif aux statistiques communautaires sur la structure et l'activité des filiales étrangères].

Le « **contrôle ultime** » est déterminé pour chaque entreprise résidente en remontant sa chaîne de contrôle jusqu'à ce que l'on identifie l'unité institutionnelle qui n'est contrôlée par aucune autre unité institutionnelle – cette unité est encore appelée « unité institutionnelle contrôlante ultime ».

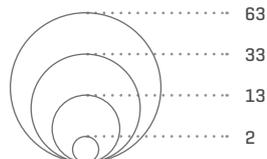
Une **unité institutionnelle** est une entité économique capable de posséder des actifs, de prendre des engagements et de réaliser des opérations avec d'autres entités. Elle est « résidente » quand son « centre d'intérêt économique » se trouve sur le « territoire économique » du pays de résidence. [cf. Union européenne, Règlement du Conseil (CEE) n° 696/93, du 15 mars 1993, relatif aux unités statistiques d'observation et d'analyse du système productif dans la Communauté]

Les données européennes sur les entreprises de l'économie marchande non financière par classe de taille de personnes occupées sont disponibles dans la rubrique « Statistiques structurelles sur les entreprises » du site web d'Eurostat.

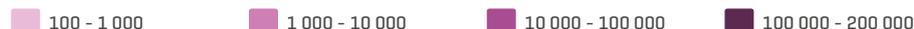
9 Quelle est la taille des entreprises luxembourgeoises sous contrôle étranger ?



EMPLOI MOYEN PAR ENTREPRISE



EMPLOI TOTAL



Ce graphique filtre les données par pays de contrôle ultime occupant moins de 100 personnes ou ayant moins de 20 entreprises ainsi que les pays dont les données sont confidentielles. A des fins d'exhaustivité, les pays ainsi filtrés sont regroupés en trois sous-catégories: « Autres intra-Union européenne », « Autres hors Union européenne » et « Centres financiers offshore ».

Lien Internet du tableau : [Tableau fats_g1b_08, Statistiques des filiales étrangères par pays de résidence des entités contrôlantes.](#)

Source : STATEC, statistiques sur la structure et l'activité des filiales étrangères (volet « inward FATS »), 2017.

Les filiales de sociétés américaines, qui occupent en moyenne une soixantaine de personnes, sont relativement plus grandes que celles sous contrôle national ou des pays limitrophes. La taille moyenne de ces dernières se situe dans une fourchette de 7 (Belgique, Luxembourg) à 13 personnes (Allemagne) par entreprise.

Les entreprises sous contrôle des pays proches du Grand-Duché sont de petite taille alors que celles sous contrôle de pays plus éloignés sont à la fois bien moins nombreuses mais souvent de plus grande taille.

Les filiales luxembourgeoises contrôlées par les pays d'outre atlantique occupent avec beaucoup moins d'entreprises presque autant de personnel que l'ensemble de celles sous contrôle de nos voisins frontaliers.

Avec une trentaine de personnes occupées en moyenne, les filiales sous contrôle suisse, britannique ou néerlandais ont une structure de taille intermédiaire.

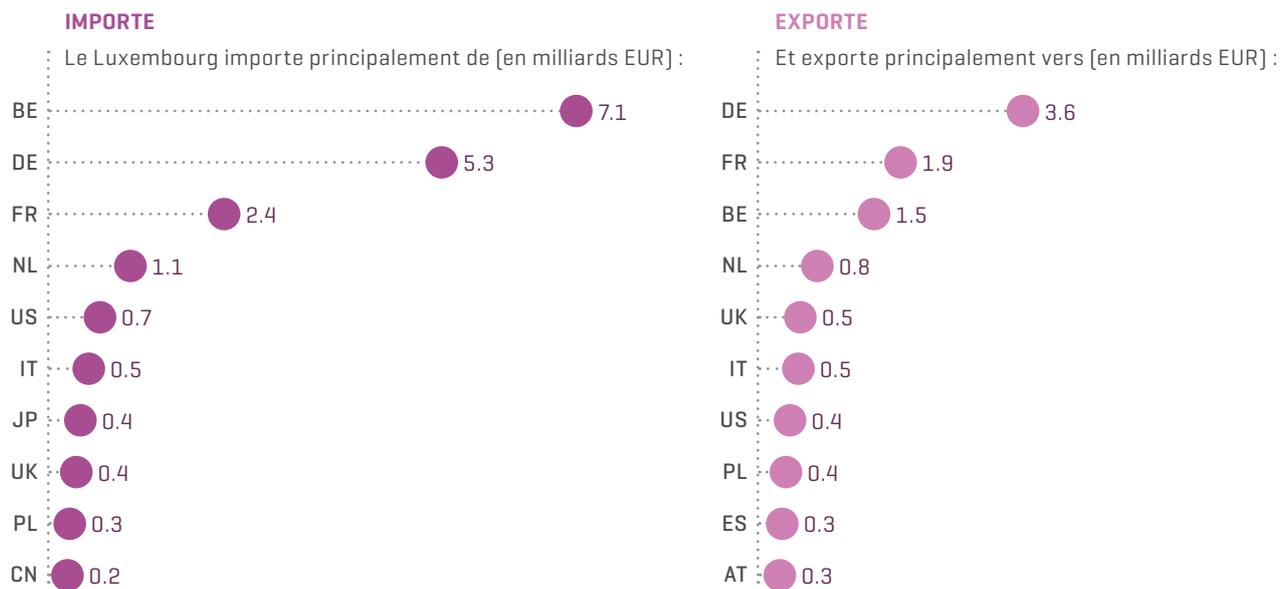
Les données européennes sur les entreprises de l'économie marchande non financière par classe de taille de personnes occupées sont disponibles dans la rubrique « Statistiques structurelles sur les entreprises » du site web d'Eurostat.



4
—

Commerce extérieur

10 Avec quels pays le Luxembourg échange-t-il le plus de biens ?



Lien Internet du tableau : [Tableau E4103, Commerce extérieur du Luxembourg par pays partenaires.](#)

Source : STATEC, Commerce extérieur, 2018.

Les quatre pays avoisinants concentrent près de trois quarts du total de nos échanges de biens. En termes de flux, ils comptabilisent 80% du total des importations et 60% des exportations en 2018. Parmi les grandes catégories de marchandises importées par ces quatre pays on note du matériel de transport en provenance de la Belgique, des métaux communs et ouvrages en ces métaux de l'Allemagne et de la France, et enfin, des machines, appareils électriques, appareils d'enregistrement ou de reproduction de son ou d'images issus des Pays-Bas. Les grandes catégories de marchandises les plus exportées sont les métaux communs et ouvrages en ces métaux vers l'Allemagne, la France et les Pays-Bas, et du matériel de transport vers la Belgique.

Plusieurs facteurs expliquent cette forte concentration « intra-régionale » du commerce extérieur: la proximité géographique, la taille des partenaires économiques (Allemagne, France), les profonds liens économiques avec la Belgique et les Pays-Bas [l'Union économique belgo-luxembourgeoise-UEBL, le Benelux], la proximité des ports maritimes de Rotterdam et d'Anvers et, de manière plus générale, les conditions-cadres de l'Union Européenne favorables au commerce intra-UE (marché unique, zone euro, union douanière).

À propos de l'indicateur

Les statistiques du commerce extérieur recensent en principe uniquement les marchandises traversant physiquement la frontière luxembourgeoise [y compris l'énergie électrique et le gaz] à destination ou en provenance d'un autre Etat membre respectivement d'un pays tiers [cf. Règlement [CEE] N° 3330/91, du 7 novembre 1991, relatif aux statistiques des échanges de biens entre Etats membres].

Les statistiques du commerce extérieur retiennent comme pays partenaire, à l'importation, le pays de dernière provenance du produit et, à l'exportation, le dernier pays de destination connu au moment de l'expédition.

De ces statistiques sont exclues :

- Les opérations triangulaires: lors d'une telle opération le mouvement réel des biens se fait entre deux pays autres que le Luxembourg bien que l'opération d'import/export soit réalisée par une entreprise résidente.
- Transactions sur billets de banque, titres, or monétaire ainsi que pièces de monnaie ayant cours légal.
- Les transferts passagers entre deux pays à l'exception des opérations de réparations et de travail de perfectionnement.

Les données sur les importations et exportations du Luxembourg sont disponibles dans la rubrique « Commerce extérieur » sur le [Portail des statistiques](#).

11 Quelles marchandises sont les plus exportées par les entreprises ?

	2018		Variation	2013	
	Rang par produit	Mio €		Rang par produit	Mio €
Fer et acier	1	2 206	-	1	1 967
Machines et appareils ind.	2	952	+6 ↑	8	452
Matières plastiques de base	3	689	+4 ↑	7	460
Composants de mach./app. ind.	4	658	-	4	508
Véhicules routiers	5	603	+4 ↑	9	441
Métaux non ferreux	6	585	-1 ↓	5	470
Ouvrages en matières plastiques	7	566	-4 ↓	3	536
Caoutchouc manufacturé	8	542	-6 ↓	2	541
Fils, tissus et textiles façonnés	9	531	+3 ↑	6	461
Aliments du règne animal	10	506	-	10	440

Lien Internet du tableau : [Tableau DS-018995, Commerce UE.](#)

Source : STATEC, Commerce extérieur, 2018.

En cinq ans, le montant total des exportations est passé de pratiquement 11 milliards EUR en 2013 à 13 milliards EUR en 2018. Les biens industriels dominent largement le classement des catégories de produits à l'exportation. Ceci dit, la structure des exportations a également évolué entre 2013 et 2018. La catégorie ayant le plus progressé est celle des machines et appareils industriels, dont la part dans les exportations totales est passée de 4 % à 7 % au cours de cette période. Le « fer et

acier » reste la principale catégorie de produits exportée du Luxembourg, malgré une contraction de sa part entre 2013 et 2018 (19% et 17% respectivement).

Les trois catégories de produits les plus exportées en 2018, à savoir, le fer et l'acier, les machines et appareils industriels et les matières plastiques de base, sont exportées principalement vers l'Allemagne.

Les données sur les importations et exportations du Luxembourg sont disponibles dans la rubrique « Commerce extérieur » sur le Portail des statistiques.

Quelles sont les marchandises les plus importées par les entreprises ?

	2018		Variation	2013	
	Rang par produit	Mio €		Rang par produit	Mio €
Véhicules routiers	1	2 342	+1 ↑	2	1 651
Produits pétroliers	2	1 570	-1 ↓	1	1 953
Déchets de métaux	3	942	+1 ↑	4	886
Machines et appareils ind.	4	890	-	-	-
Matières plastiques de base	5	838	+4 ↑	9	636
Aliments végétaux	6	812	-	6	686
Fer et acier	7	803	+2 ↑	5	761
Composants de prod. élect.	8	750	+2 ↑	10	568
Aliments du règne animal	9	722	-2 ↓	7	665
Articles manufacturés en métal	10	707	-	-	-
Transports aérien et ferroviaire	-	-	-	3	1 322
Electricité et gaz	-	-	-	8	657

Lien Internet du tableau : [Tableau DS-018995, Commerce UE.](#)

Source : STATEC, Commerce extérieur, 2018.

Le Luxembourg est une petite économie ouverte qui doit s'approvisionner fortement à l'étranger. En 2013, le montant total des importations était de 18 milliards EUR. En 2018, il est proche des 20 milliards EUR. La même année, le taux de couverture des importations par les exportations est de 67%, ce qui signifie une balance commerciale déficitaire, ce qui est d'ailleurs le cas depuis 1975.

Comparé aux exportations, l'éventail de biens importés est bien plus diversifié. Entre 2013 et 2018, une des variations les plus fortes au niveau de la structure des importations de biens a été observée pour les produits énergétiques (produits pétroliers, électricité, gaz), qui ont vu leur part réduite de 14 % à 10 %. Le recul de la part de l'énergie dans les importations totales s'explique en grande partie par l'érosion des prix sur le marché international. À l'inverse, au cours de la même période, la part des véhicules routiers a connu une hausse, passant de 9 % à 12 %, tandis que celle des machines et appareils industriels est passée de 3 % à 5 %.

Les données sur les importations et exportations du Luxembourg sont disponibles dans la rubrique « Commerce extérieur » sur le Portail des statistiques.

En 2018, les véhicules routiers constituent la catégorie étant la plus importée au Luxembourg et provenant principalement de la Belgique. Les produits pétroliers et les déchets de métaux occupent respectivement la deuxième et troisième place du classement. Ils sont principalement importés de l'Allemagne.

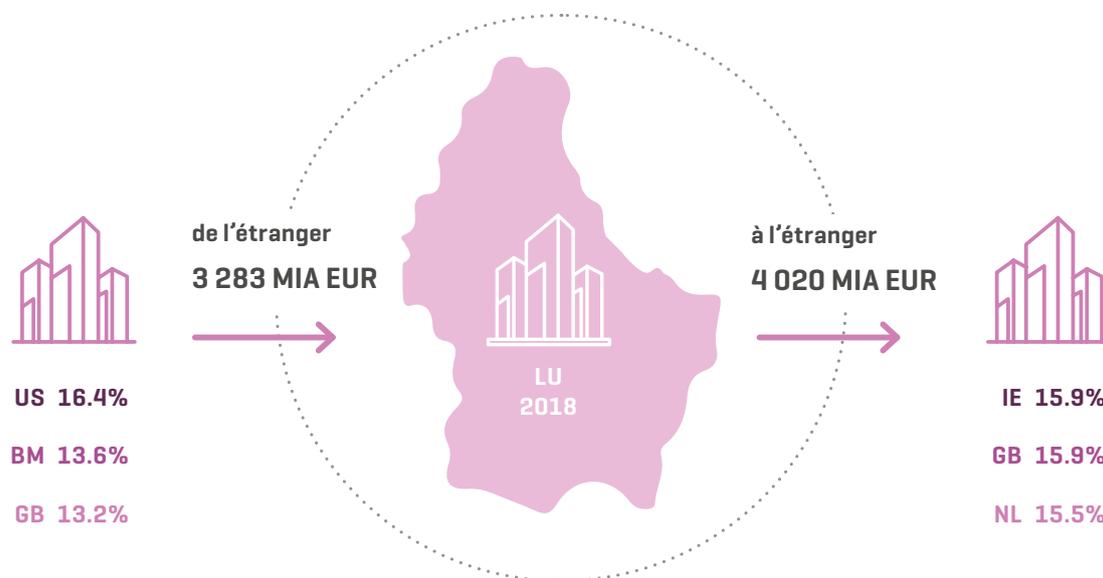
À propos de l'indicateur

La balance commerciale est la différence entre les valeurs des exportations et des importations de biens. Une balance commerciale positive signifie que le pays exporte plus de marchandises qu'il n'en importe : on parle alors d'excédent commercial. Quand elle est négative, on parle de déficit commercial. La balance commerciale est une composante de la balance courante, elle-même faisant partie de la balance des paiements. [cf. Nations unies, «Système de comptabilité nationale (SCN) 1993», § 2.166]

5

Investissements directs étrangers

13 **Quelles sont les principales origines et destinations des investissements directs du Luxembourg ?**



INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS
Stocks selon le principe directionnel étendu

[Lien Internet du tableau : Tableau E4208, Position nette en fin d'année des investissements directs internationaux du Luxembourg par partenaire.](#)

Source : STATEC, Investissements directs étrangers, 2018.

En 2018, les trois principaux pays investisseurs au Luxembourg sont les États-Unis [539 milliards EUR, soit 16,4%], les Bermudes [446 milliards EUR, soit 13,6%] et le Royaume-Uni [433 milliards EUR, soit 13,2%]. Les encours totaux au Luxembourg s'élevaient à 3 283 milliards EUR et une grande partie sont à mettre en relation avec les activités des EVS - Entités à Vocation Spéciale, dont la part relative excède régulièrement les 90%. Outre les EVS, les multinationales étrangères sont des acteurs importants dans l'économie luxembourgeoise en termes d'emploi et de valeur ajoutée.

Les principaux pays de destination des investissements directs du Luxembourg comprennent le Royaume-Uni [640 milliards EUR, soit 15,9%], l'Irlande [639 milliards EUR, soit 15,9%] et les Pays-Bas [622 milliards EUR, soit 15,5%]. Les encours totaux au Luxembourg équivalent à 4 020 milliards EUR et reflètent essentiellement des capitaux en transit des EVS. Hors EVS, le Luxembourg n'est pas un pays investisseur net.

À propos de l'indicateur

L'**investissement direct étranger** désigne les investissements qu'une entité résidente d'une économie (l'investisseur direct) effectue dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise résidente d'une autre économie (l'entreprise d'investissement direct). L'investissement direct englobe l'ensemble des ressources mises à la disposition de l'entreprise, c'est-à-dire les opérations en capital, les opérations de prêts et placements entre affiliés ainsi que les bénéfices réinvestis. [cf. Fonds Monétaire International, « Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale », 6ème édition, 2009].

La notion d'intérêt durable sous-entend l'existence d'une relation à long terme par laquelle l'investisseur exerce une influence significative dans la gestion de l'entreprise, par opposition aux « investissements de portefeuille ». Il y a présomption de l'existence d'une relation d'investissement direct lorsque l'investisseur direct détient au moins 10% des actions ordinaires ou des droits de vote. La participation peut être directe ou indirecte, en l'occurrence par le biais d'une société intermédiaire (filiale, société affiliée, succursale).

Le **principe directionnel étendu** « rend compte de la direction dans laquelle s'exerce l'influence: investissement direct entrant [de l'étranger] ou sortant [vers l'étranger] ». Pour les sociétés d'un même groupe, « [...] l'économie déclarante détermine la direction des opérations et positions d'investissement entre une entreprise sœur résidente et une entreprise sœur non résidente d'après la résidence de la société-mère de contrôle ultime [...]. Lorsqu'il y a investissement inversé ou investissement entre des entreprises sœurs, [...] la position globale de l'investissement direct entrant d'une économie sera inférieure à la position globale des engagements d'investissement direct obtenus en utilisant le principe des actifs et des passifs. Ce constat pour l'investissement direct entrant vaudra également pour les données relatives à la position globale de l'investissement direct sortant par rapport aux créances globales d'investissement direct international. » [cf. Définition de référence de l'OCDE des IDI, 4ème édition 2008]

Une **entité à vocation spéciale** (EVS) « ou entité ad hoc est généralement une société à responsabilité limitée ou une société en commandite créée dans un but très spécifique, strictement défini et limité dans le temps, pour éliminer des risques de nature financière, fiscale ou réglementaire. » [cf. Eurostat, « SEC 2010 »]

Les données sur les investissements directs étrangers sont disponibles dans la rubrique « Balance de paiements » sur le [Portail des statistiques](#).

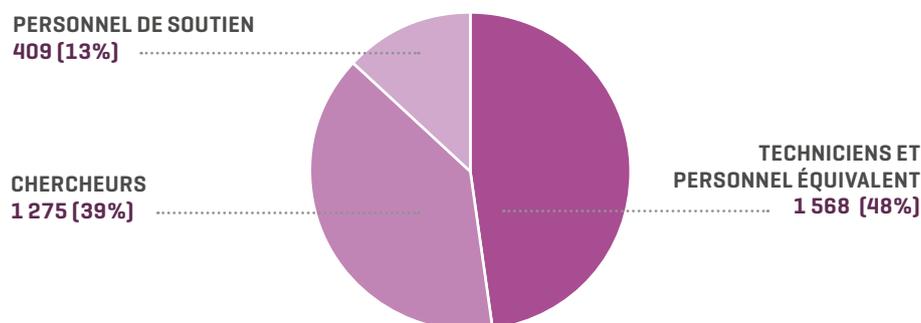


A woman with glasses and a white t-shirt is pointing at a whiteboard. The whiteboard is covered with numerous colorful sticky notes (pink, yellow, orange) arranged in a structured manner. The scene is set in a meeting room with other people visible in the foreground, slightly out of focus. The overall lighting is soft and professional.

6

Recherche, développement et innovation

14 Combien de personnes sont occupées par les entreprises dans des activités de R&D et quel est leur profil ?



Lien Internet du tableau : [Tableau rd_p_persocc_Ensemble du personnel de R&D par secteur d'exécution, occupation et sexe](#).

Source : STATEC, statistiques sur la recherche et le développement dans les entreprises, 2017.

La R&D est réalisée dans les deux grands secteurs institutionnels de l'économie : le secteur public (les administrations publiques, organismes de recherche, établissements d'enseignement supérieur) et le secteur privé (les entreprises). Les résultats de l'enquête R&D 2017 menée auprès des entreprises employant au moins 10 personnes indiquent que le secteur des entreprises occupe 3 252 personnes en équivalent temps plein dans les activités de recherche et développement (R&D) interne. Cela représente quasiment 60% du total de personnes mobilisées en la matière au Luxembourg tout secteur confondu (5 545 personnes en équivalent temps plein).

Sur 10 personnes occupées à temps plein, 5 personnes sont des techniciens (48%), donc des personnes dont la tâche principale nécessite des connaissances techniques et de l'expérience dans un ou plusieurs domaines scientifiques ou techniques. 4 personnes sur 10 ont un profil de chercheur (39%) et sont donc engagés dans la conception ou la création de nouvelles connaissances, procédés, produits, méthodes et systèmes, ainsi que dans la gestion des projets. Enfin, un peu plus d'une personne sur 10 appartient au personnel de soutien (13%) affecté aux projets de R&D.

À propos de l'indicateur

Une **activité de R&D** est un travail planifié et créatif destiné à découvrir des nouveaux savoirs ou développer des biens et services nouveaux ou fortement améliorés. Elle se distingue des autres activités par la présence d'un élément de nouveauté notable et par la résolution d'une incertitude scientifique et/ou technologique. [cf. OCDE « Lignes directrices pour le recueil et la communication des données sur la recherche et le développement expérimental ; Manuel de Frascati », 2015]

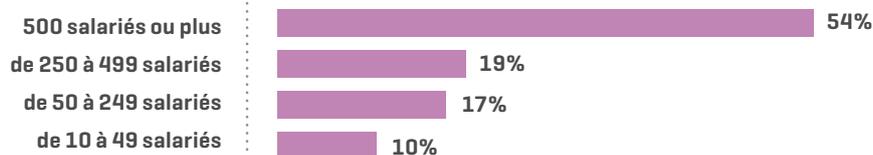
Les activités de R&D englobent :

- les activités visant à acquérir de nouvelles connaissances ou savoirs sans application ou utilisation commerciale spécifique (recherche fondamentale),
- d'acquérir de telles connaissances afin de résoudre un problème spécifique ou à atteindre des objectifs commerciaux précis (recherche appliquée),
- ainsi que l'utilisation systématique de la recherche et d'expérience pratique afin de produire des biens, des services ou des procédés nouveaux ou fortement améliorés (développement).

Les données sur le personnel de R&D au Luxembourg sont disponibles dans la rubrique « Recherche et développement » sur le Portail des statistiques.

Comment se distribue la dépense de R&D dans les entreprises ?

DÉPENSE DE R&D PAR TAILLE



DÉPENSE DE R&D PAR ACTIVITÉ



Liens Internet des tableaux :

- [Tableau rd_e_berdsiz_e, Dépenses de R&D des entreprises par classe de taille de l'entreprise et source de financement](#)
- [Tableau rd_e_berdindr2, Dépenses de R&D des entreprises par activité de la NACE Rév. 2](#)

Source : STATEC, Recherche et développement, 2017.

La majorité des dépenses de R&D provient des entreprises [402 millions EUR sur un total de 721 millions EUR en 2017]. 61% de ces 402 millions sont réalisées dans le secteur de l'industrie, principalement dans l'industrie manufacturière.

En 2017, les entreprises qui occupent au moins 250 personnes ont dépensé 292 millions EUR dans la recherche et le développement, soit 73% des dépenses totales du secteur des entreprises, devançant les moyennes entreprises (entre 50 et 249 salariés) avec 17% des dépenses totales. Les 10% qui restent sont le fruit des petites entreprises de 10 à 49 salariés

À propos de l'indicateur

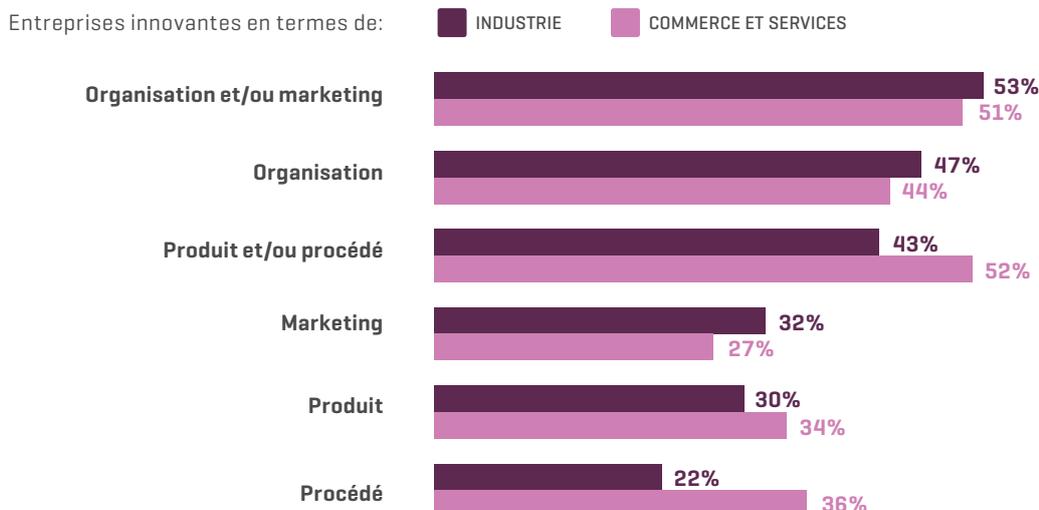
La **dépense de R&D interne** est composée de la manière suivante:

- les frais du personnel intramuros de R&D ;
- les autres dépenses courantes, y compris le prorata des frais administratifs et frais généraux pour support de R&D interne ainsi que les services fournis par des consultants dédiés à la R&D sur place ;
- le coût d'acquisition d'actifs immobiliers corporels et incorporels directement utilisés dans les projets de R&D interne.

La dépense de R&D interne (intramuros) exclut les dépenses de R&D externe (extramuros), c'est-à-dire les dépenses réalisées pour des activités de R&D effectuées par d'autres entreprises (y compris des filiales) ou par d'autres établissements de recherche publique ou privée. [cf. OCDE « Lignes directrices pour le recueil et la communication des données sur la recherche et le développement expérimental ; Manuel de Frascati », 2015]

Les données sur les dépenses en R&D du Luxembourg par classe de taille et par activité sont disponibles dans la rubrique « [Science et technologie](#) » sur le site web d'Eurostat.

16 Quels sont les types d'innovation menés par les entreprises ?



Lien Internet du tableau : [Tableau inn_cis10_type, Entreprises par activité de la NACE Rév. 2 et classe de taille](#)

Source : STATEC, Innovation, 2016.

Les résultats de l'enquête combinée sur la R&D 2016 et l'innovation 2014-2016 menée auprès des entreprises employant au moins 10 personnes, montrent que près de deux entreprises sur trois (64%) sont innovantes. Cette proportion place le Luxembourg en quatrième position au sein de l'Union Européenne.

Les entreprises luxembourgeoises sont de manière générale plus nombreuses à innover dans l'organisation et/ou le marketing (54%) plutôt qu'en produit et/ou procédé (45%) sur la période 2014-2016. L'innovation organisationnelle est le type d'innovation le plus fréquent dans l'industrie, le commerce et les services.

Les entreprises du commerce et des services innove plus en termes d'organisation et/ou marketing (53%) que les entreprises industrielles (51%), tandis que ces dernières innove plus en produits et/ou procédés (52%).

L'innovation en marketing est la moins répandue dans l'industrie (27%) et celle en procédé est la moins fréquente dans le commerce (22%).

Les données sur l'innovation des entreprises au Luxembourg sont disponibles dans la rubrique « Innovation » sur le Portail des statistiques.

À propos de l'indicateur

Une **innovation de produit** correspond à l'introduction sur le marché d'un bien ou service nouveau ou amélioré de manière significative au regard de ses capacités, sa convivialité, ses composants ou sous-systèmes. [cf. Eurostat, «Sciences, technologie et innovation en Europe», Statistiques en bref, Science et Technologie, 8/2005, 2005]

L'**innovation de procédé** correspond à la mise en œuvre d'une technologie de production, d'une méthode de distribution ou d'une activité de support nouvelle ou modifiée de manière significative. [cf. OCDE et Eurostat, «La mesure des activités scientifiques et technologiques: Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation; Manuel d'Oslo», 3ème édition, 2005]

Une **innovation organisationnelle** consiste en l'implémentation d'une nouvelle méthode d'organisation dans la gestion de l'entreprise (y compris la gestion des connaissances), dans l'organisation du travail ou en matière de relations vis-à-vis de l'extérieur, méthode qui n'avait pas encore été utilisée par l'entreprise. Il doit s'agir du fruit de décisions stratégiques prises au niveau du management. [cf. OCDE et Eurostat, «La mesure des activités scientifiques et technologiques: Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation; Manuel d'Oslo», Troisième édition, 2005]

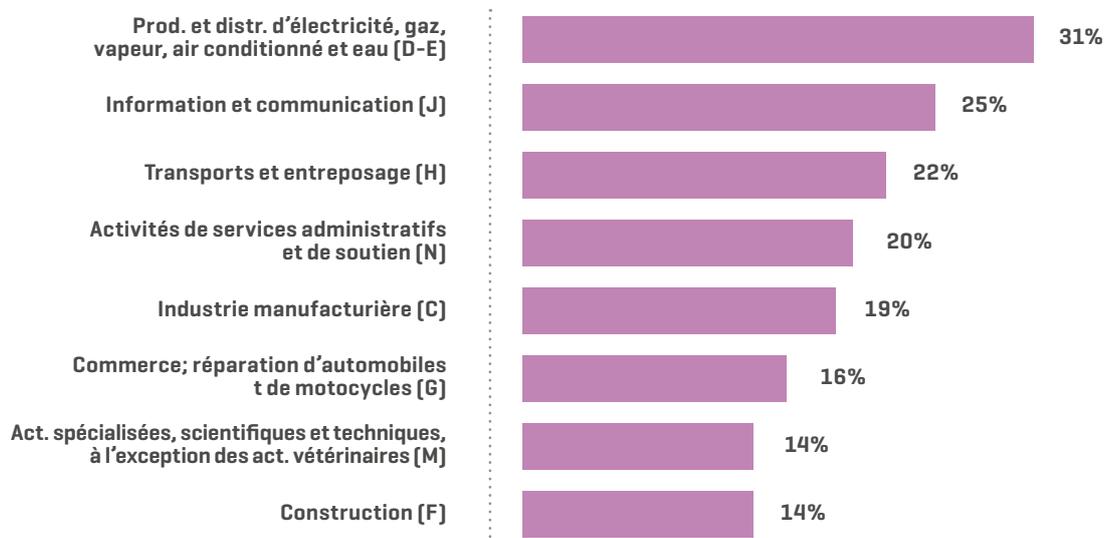
Une **innovation de marketing** consiste en l'implémentation d'un nouveau concept ou d'une nouvelle stratégie commerciale qui diffère significativement des méthodes commerciales existantes au sein de l'entreprise et qui n'avait pas été utilisée auparavant. Il est nécessaire qu'un changement significatif se soit produit soit dans l'emballage ou le design du produit, soit dans sa distribution, soit dans sa promotion, soit encore dans sa tarification. Sont à exclure les changements saisonniers, réguliers ou autres modifications routinières dans les méthodes commerciales. [cf. OCDE et Eurostat, «La mesure des activités scientifiques et technologiques: Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation; Manuel d'Oslo», 3ème édition, 2005]

7

Usage des TIC par les entreprises



17 Quelles branches d'activités font le plus appel au « Big Data » ?



Lien internet du tableau : [Tableau isoc_eb_bd_Analyses de données massives \(Big data\)](#).

Source : STATEC, E-Business, 2018.

16% des entreprises non financières occupant au moins 10 personnes ont utilisé des services de « Big Data » en 2018.

En 2018, les trois branches d'activités où il y a proportionnellement le plus d'entreprises qui utilisent des mégadonnées [« Big data »] sont : Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur, d'air conditionné et d'eau [31%], information et communication [25%] et transports et entreposage [22%]. Deux tiers des entreprises analysent en interne les mégadonnées,

tandis que les autres confient cette fonction à des entreprises externes.

Par rapport aux moyens de recueil de données, il y a plusieurs sources de Big Data.

Les branches qui utilisent le plus de données générées par les réseaux sociaux, les blogs ou les sites web de partage de contenu multimédia sont: le commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles et les activités spécialisées, scientifiques et techniques, à l'exception des activités vétérinaires.

À propos de l'indicateur

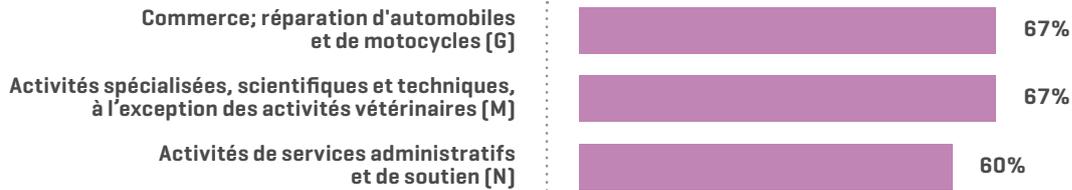
Les **mégadonnées** [« Big data »] sont générées par les activités effectuées électroniquement et par les communications entre machines [p.ex. les données produites à partir des activités liées aux médias sociaux, des processus de production, etc.] et ont typiquement les caractéristiques suivantes :

- un volume significatif se référant à une grande quantité de données générées au fil du temps ;
- une variété se référant à différents formats de données complexes, soit structurés ou déstructurés [p.ex. texte, vidéo, images, voix, documents, données de capteurs, journaux d'activités, flux de clics, coordonnées, etc.] ;
- une vitesse se référant à la vitesse élevée à laquelle les données sont générées, deviennent disponibles et changent au fil du temps.

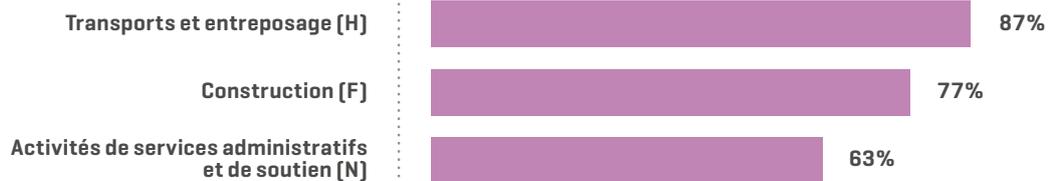
Les analyses des mégadonnées réfèrent à l'utilisation de techniques, technologies et outils logiciels pour analyser les mégadonnées extraites des sources de données issues d'entreprise ou d'autres sources de données. [cf. Union Européenne, Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, « Vers une économie de la donnée prospère », 2014]



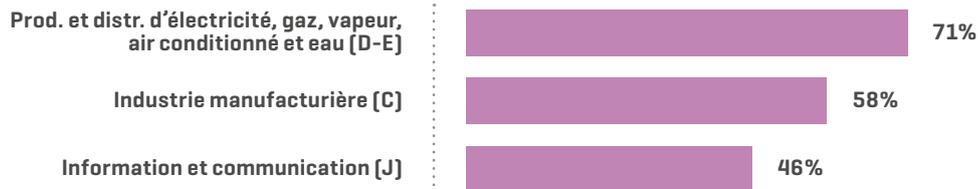
ENTREPRISES ANALYSANT DU BIG DATA, GÉNÉRÉ PAR LES MÉDIAS SOCIAUX (EN %)



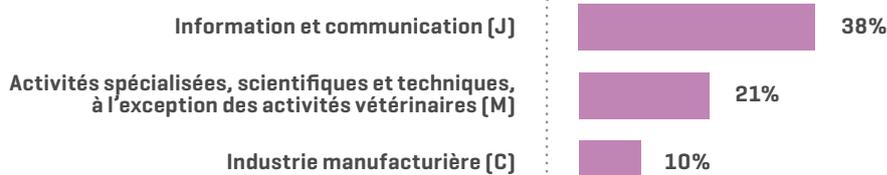
ENTREPRISES ANALYSANT DU BIG DATA DE GÉOLOCALISATION ISSUE D'APPAREILS PORTABLES (EN%)



ENTREPRISES ANALYSANT LEUR PROPRE BIG DATA, ISSUE D'APPAREILS INTELLIGENTS OU CONNECTÉS, OU DE CAPTEURS (EN %)



ENTREPRISES ANALYSANT DU BIG DATA GÉNÉRÉ PAR AUTRES SOURCES (EN %)



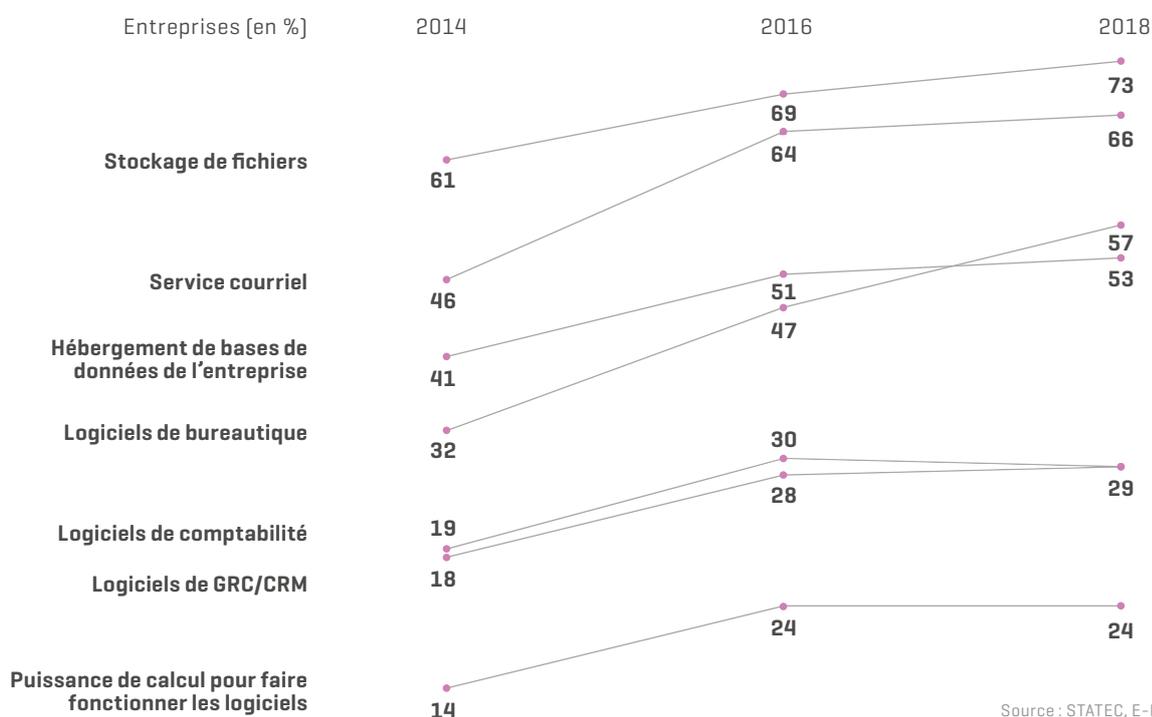
Pour ce qui est du Big Data généré par la géolocalisation d'appareils portables, comme les appareils portables utilisant les réseaux de téléphonie mobile, connexions sans fil ou GPS, la branche du transport et entreposage est celle qui exploite le plus cette source. Finalement, parmi le Big Data créé grâce aux données de la propre entreprise issue de dispositifs ou de capteurs intelligents, comme les communications en machines - M2M, les capteurs numériques ou les étiquettes d'identification par radiofréquence IRF (RFID), c'est la branche de la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur, d'air conditionné et d'eau qui a le plus recours à ce type de données.

Les branches qui utilisent le plus de données générées par les réseaux sociaux, les blogs ou les sites web de partage de

contenu multimédia sont: le commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles et les activités spécialisées, scientifiques et techniques, à l'exception des activités vétérinaires. Pour ce qui est du Big Data généré par la géolocalisation d'appareils portables, comme les appareils portables utilisant les réseaux de téléphonie mobile, connexions sans fil ou GPS, la branche du transport et entreposage est celle qui exploite le plus cette source. Finalement, parmi le Big Data créé grâce aux données de la propre entreprise issue de dispositifs ou de capteurs intelligents, comme les communications en machines - M2M, les capteurs numériques ou les étiquettes d'identification par radiofréquence IRF (RFID), c'est la branche de la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur, d'air conditionné et d'eau qui a le plus recours à ce type de données.

Les données sur l'utilisation des TIC par les entreprises sont disponibles dans la rubrique « Economie et société numériques » du site web d'Eurostat.

18 Comment a évolué l'achat de services de « Cloud computing » par les entreprises ?



Source : STATEC, E-Business, 2018.

Lien Internet du tableau : [Tableau isoc_cicce_use_Utilisation des services de cloud computing](#).

25% des entreprises occupant au moins 10 personnes ont acheté des services de « Cloud Computing » en 2018.

En 2018, une entreprise sur quatre achète des services d'informatique en nuage [« Cloud Computing »]. L'utilisation de ceux-ci a quasiment doublé depuis 2014, où seulement 13% des entreprises s'en servaient.

Parmi celles-ci, le stockage de fichiers est le service le plus répandu, utilisé par plus de sept entreprises sur dix en 2018. Le deuxième service le plus acheté, par deux tiers des entreprises concernées, est le service de courriel, dont le nombre d'utilisateurs a augmenté de 43% en 4 ans. Mais l'évolution la plus marquée en termes de nombre de clients est observée pour le service de logiciels de bureautique : en 2018, 57% des entreprises ont acheté des services payants de Cloud contre 32% seulement 4 ans plus tôt. La puissance de calcul pour faire fonctionner les logiciels est le service le moins acheté. Il a tout de même augmenté depuis 2014 jusqu'à atteindre 24% des entreprises en 2018.

Les données sur l'utilisation des TIC par les entreprises sont disponibles dans la rubrique « Economie et société numériques » du site web d'Eurostat.

À propos de l'indicateur

L'informatique en nuage [cloud computing] fait référence aux services TIC utilisés sur internet pour l'accès à des logiciels, à de la puissance de calcul, à de la capacité de mémoire etc., où les services ont toutes les caractéristiques suivantes :

- mise à disposition à partir de serveurs de fournisseurs de services ;
- capacité d'être facilement augmentés ou diminués (p.ex. le nombre d'utilisateurs ou le changement de la capacité de mémoire) ;
- utilisation à la demande de l'utilisateur, au moins après l'installation initiale [sans interaction humaine avec le fournisseur de service] ;
- services payants, soit par utilisateur, soit par capacité utilisée ou sont prépayés. Sont exclus les services gratuits.

L'informatique en nuage peut inclure des connexions via les réseaux privés virtuels (VPN). [cf. OECD et Eurostat, «Oslo Manual 2018: Guidelines for Collecting, Reporting and Using Data on Innovation», 4ème édition, 2018]

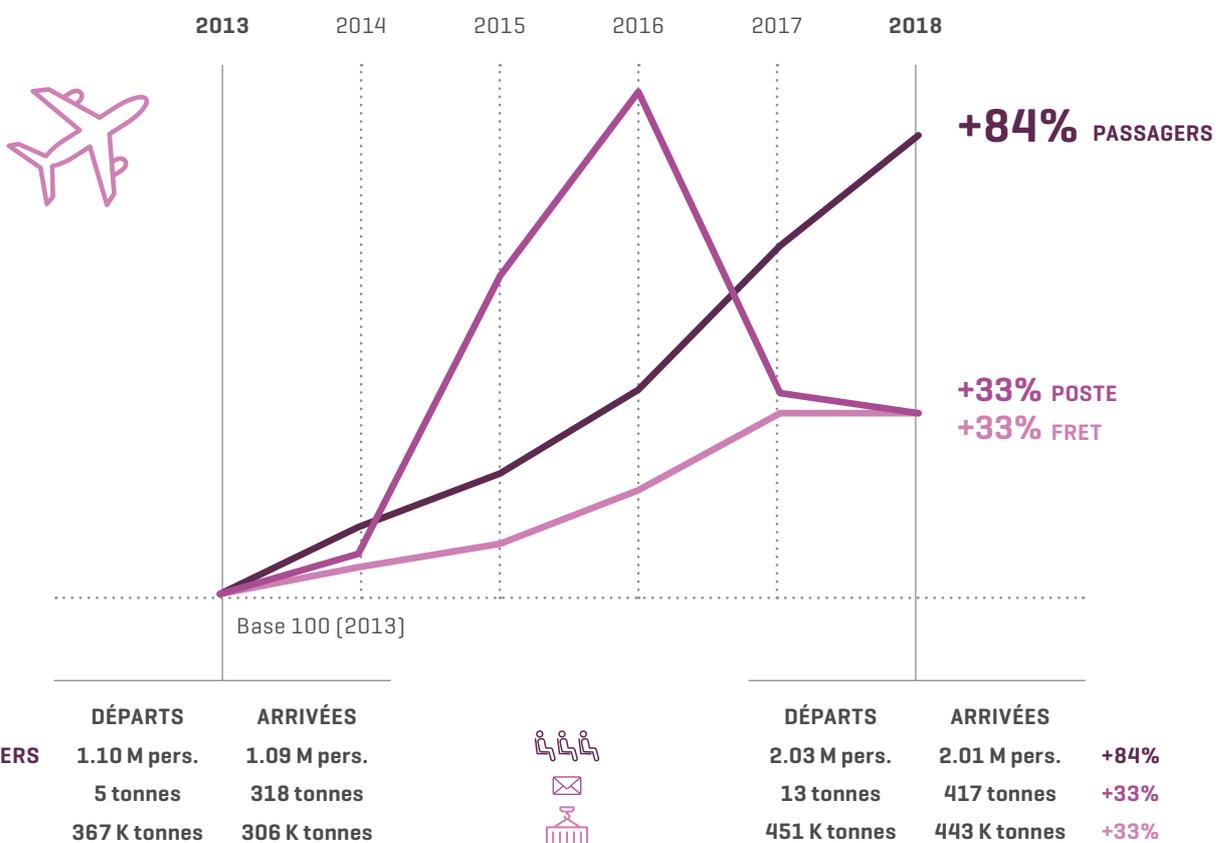
8



Transports



19 Comment a progressé le trafic aérien ces dernières années ?



Liens Internet des tableaux :

- [Tableau D6301, Trafic aérien - Passagers](#)
- [Tableau D6302, Trafic aérien - Fret et poste](#)

Source : STATEC, Transport aérien, 2018.

L'Aéroport de Luxembourg continue son ascension et peut être considéré comme porte de liaison entre le Grand-Duché et l'étranger. Entre 2013 et 2018, la masse de fret transporté a augmenté d'un tiers, ce qui correspond à une hausse de 6% par année. Pendant cette période, les arrivées (donc les importations de marchandises) se sont développées plus vite que les départs (+45% contre 23%). Avec 895.000 tonnes en 2018, le

fret aérien passé par l'aéroport reste 2.000 tonnes en dessous du niveau record atteint en 2017. En 2018, les exportations de fret sont légèrement supérieures aux importations.

Au cours de la même période, le transport aérien de passagers a connu un développement spectaculaire de plus 84% par rapport à 2013, atteignant un total d'un peu plus de 4 millions de passagers passés par le Findel en 2018

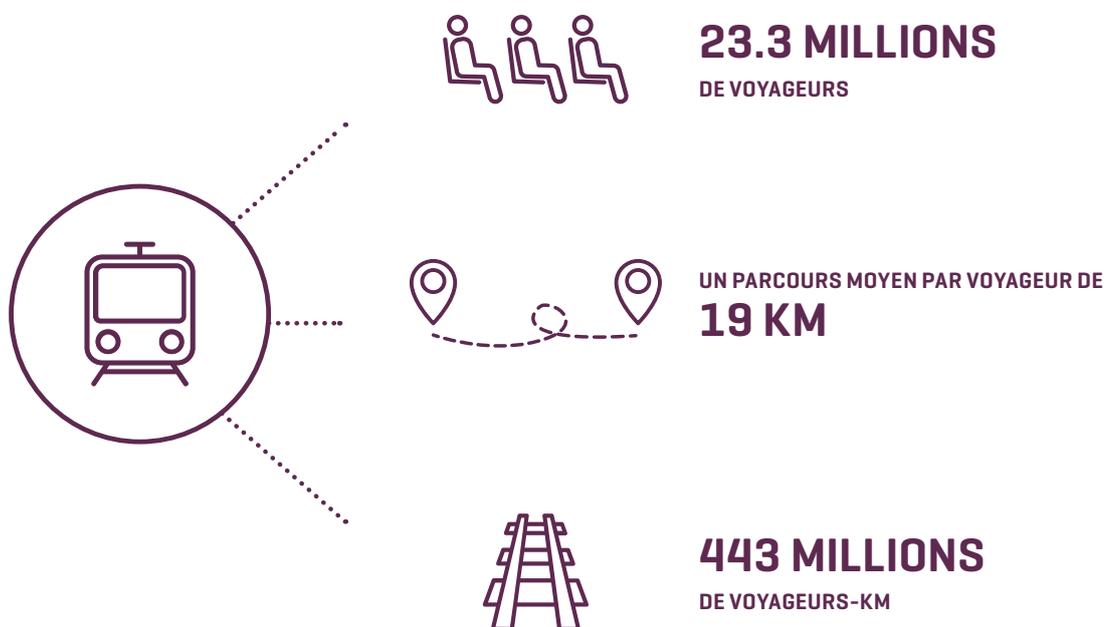
À propos de l'indicateur

Le trafic aérien ne concerne pas uniquement les entreprises luxembourgeoises.

Les données sur le transport aérien de fret, de poste et de passagers sont disponibles dans la rubrique «Transport aérien» sur le Portail des statistiques.

20 Quelles sont les caractéristiques du transport ferroviaire de passagers ?

TRANSPORT FERROVIAIRE DE PERSONNES EN 2018



Lien Internet du tableau : [Tableau D6203, Trafic voyageurs \(rail et route\)](#).

Source: STATEC, Transport ferroviaire, 2018.

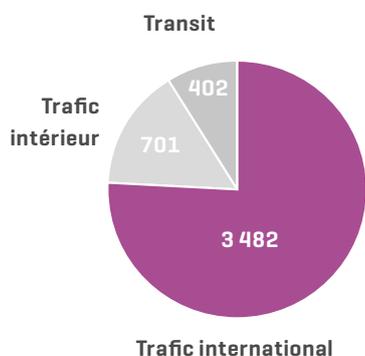
Le transport de passagers par train connaît une forte évolution depuis 2013, avec une croissance supérieure à 3% en moyenne annuelle. En 2018, 23.3 millions de passagers choisissent ce moyen de transport, ce qui représente une augmentation de

1.75% par rapport à l'année précédente. En tout, 443 millions de voyageurs-km sont réalisés durant l'année sous revue tandis que le parcours moyen par voyageur se situe à 19 km.

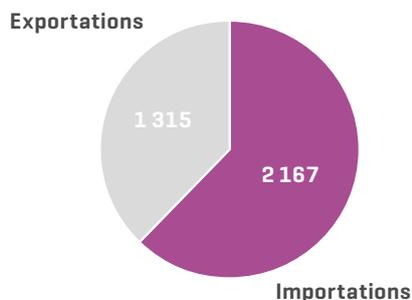
Les données sur le transport ferroviaire de passagers sont disponibles dans la rubrique [«Transport ferroviaire»](#) sur le Portail des statistiques.

21 Comment se caractérise le transport de marchandises via le rail ?

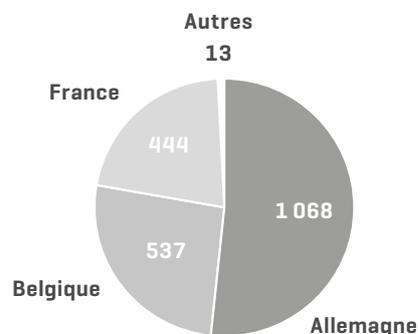
TRAFIC FERROVIAIRE DE MARCHANDISES
[en milliers de tonnes]



TRAFIC INTERNATIONAL



PAYS DE PROVENANCE DES IMPORTATIONS



[Lien Internet du tableau : Tableau D6204, Trafic marchandises](#)

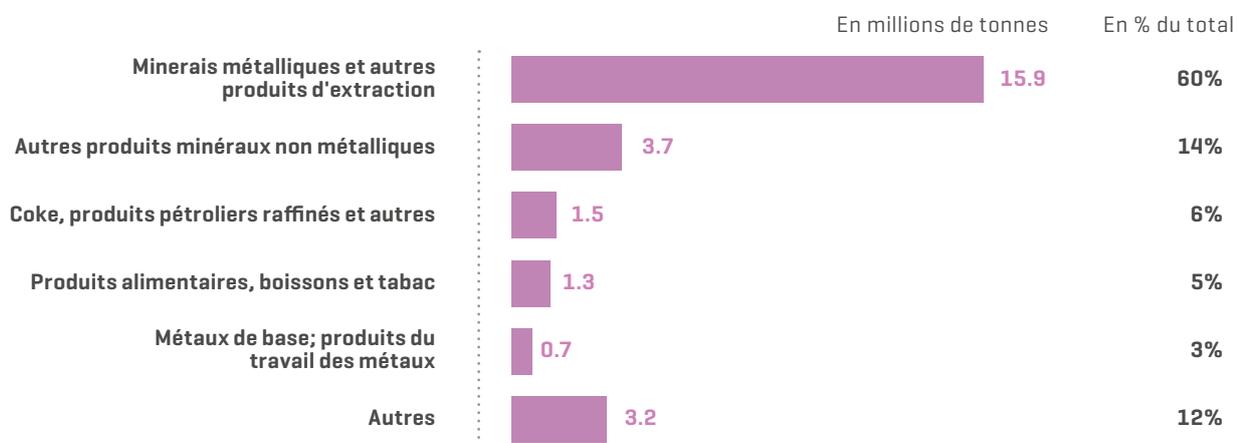
Source: STATEC, Transport ferroviaire, 2018.

En 2018, 4,6 millions de tonnes de marchandises sont transportées via le chemin de fer [+4,5% par rapport à 2017]. Les entreprises ferroviaires luxembourgeoises ont transporté un quart du poids et le transport ferroviaire international les trois quarts restants. Les importations via le rail, qui proviennent

pour la moitié de l'Allemagne, sont nettement supérieures aux exportations. La Belgique et la France sont les deux autres pays principaux de provenance des importations. Ils cumulent légèrement moins d'importations que l'Allemagne.

Les données sur le transport ferroviaire de marchandises sont disponibles dans la rubrique [«Transport ferroviaire»](#) sur le [Portail des statistiques](#).

22 Quelles marchandises sont les plus transportées par route dans le pays ?



Lien Internet du tableau : [Tableau road_go_na_tggt_Transport routier national annuel par groupe de marchandises et type de transport](#)
 Pourcentages calculés aux arrondis près.

Source : STATEC, Transport routier national, 2018.

En 2018, 26.3 millions de tonnes de marchandises sont transportées uniquement à l'intérieur des frontières du pays, ce qui correspond à 45% du total du transport routier de marchandises [57.9 millions de tonnes au total]. Les produits d'extraction provenant, entre autres, de travaux de déblayage ou de creusements sur les chantiers, comptent pour 60% du total du

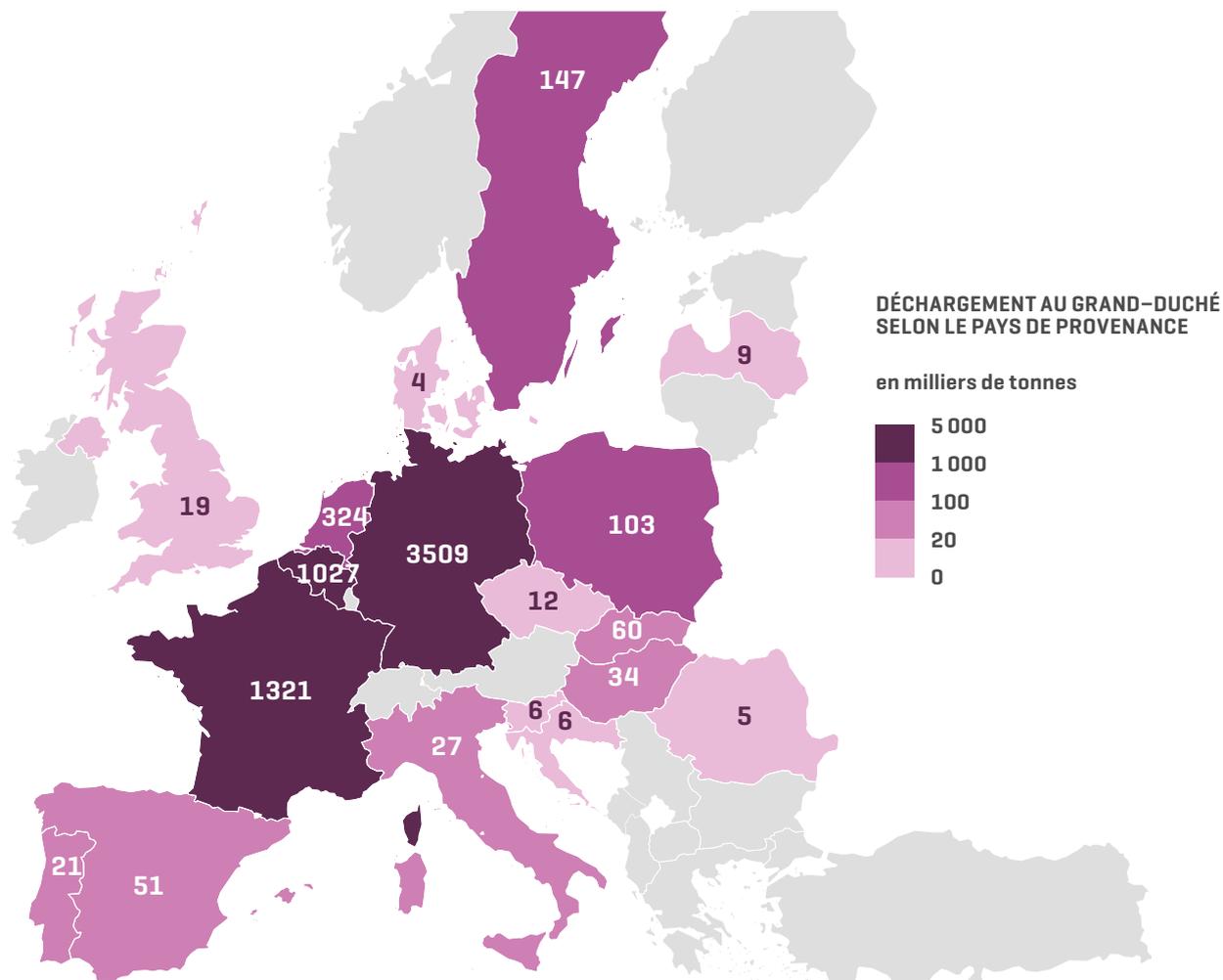
transport routier national. Les produits minéraux non métalliques transportés représentent à peine un quart des produits d'extraction transportés [3.7 millions de tonnes]. Avec 1.5 millions de tonnes, le coke et les produits raffinés constituent la troisième catégorie de marchandises la plus transportée.

À propos de l'indicateur

On parle de **transport national** lorsque les lieux de chargement et de déchargement se situent tous les deux sur le territoire national.

Les données sur le transport routier de marchandises sont disponibles dans la rubrique [«Transport routier»](#) sur le Portail des statistiques.

23 **Quels sont les pays de provenance des marchandises transportées par route vers le Luxembourg ?**



Lien Internet du tableau : [Tableau road_go_ia_ugtt, Transport routier international annuel - marchandises déchargées dans le pays déclarant, par groupe de marchandises et type de transport](#)

Source : Eurostat, Transport routier international annuel, 2018.

Les marchandises qui sont déchargées au Luxembourg sont principalement chargées dans les pays limitrophes. En effet, 87% des marchandises proviennent de l'Allemagne, de la France et de la Belgique. De l'Allemagne sont issues plus de 2.5

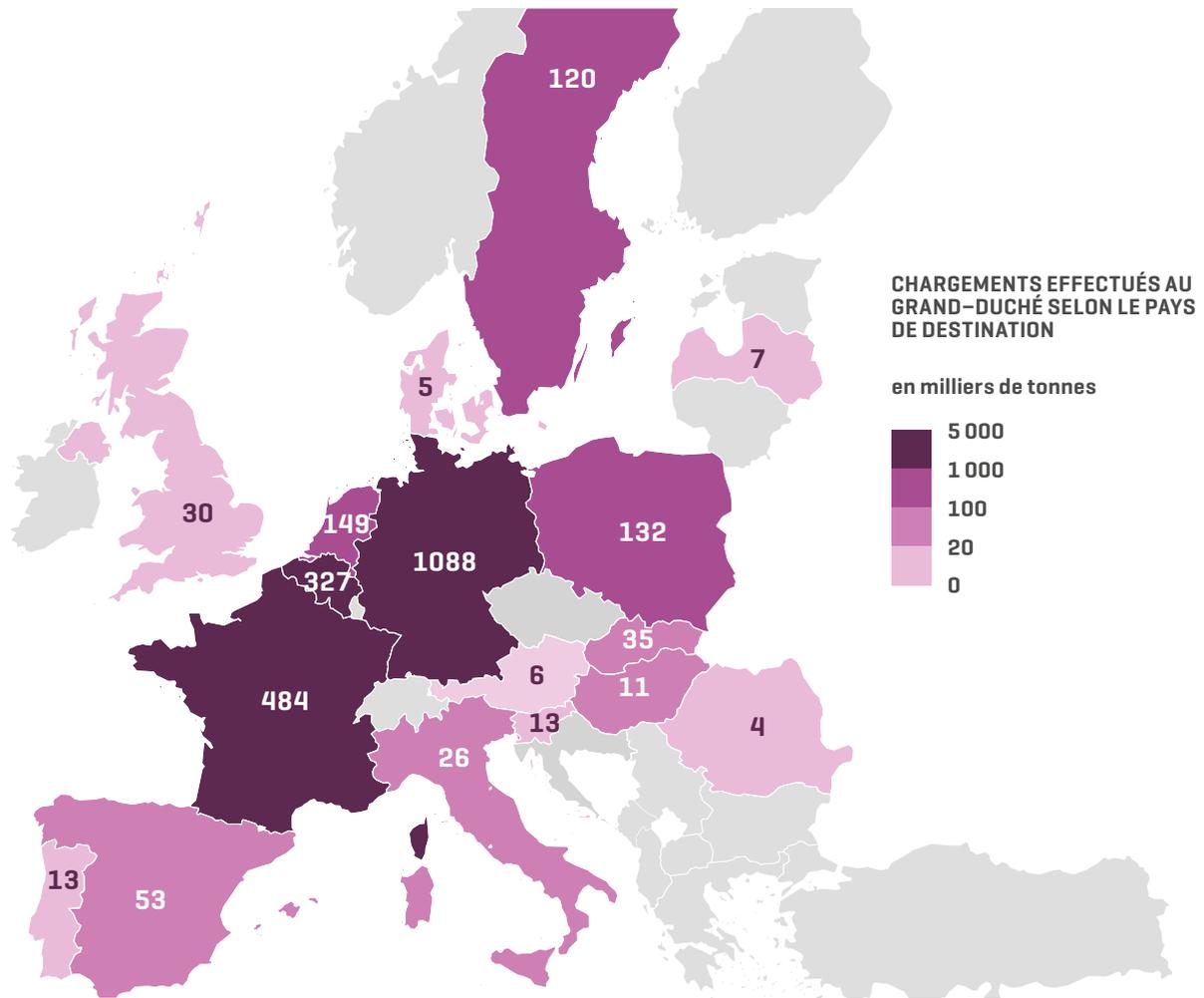
fois de marchandises que de la France et plus du triple que de la Belgique. En termes de milliers de tonnes transportées, les Pays-Bas, la Suède et la Pologne se trouvent derrière les pays limitrophes.

À propos de l'indicateur

Les pays représentés ci-dessus indiquent exclusivement le lieu de chargement de la marchandise à destination du Luxembourg via le réseau routier. Ils n'indiquent pas le pays de fabrication de la marchandise.

Les données sur le transport routier international sont disponibles dans la rubrique « Transports » du site web d'Eurostat.

24 **Quels sont les pays de destination des marchandises transportées par route à partir du Luxembourg?**



Lien Internet du tableau : [Tableau road_go_ia_lggt_Transport routier international annuel - marchandises chargées dans le pays déclarant, par groupe de marchandises et type de transport](#)

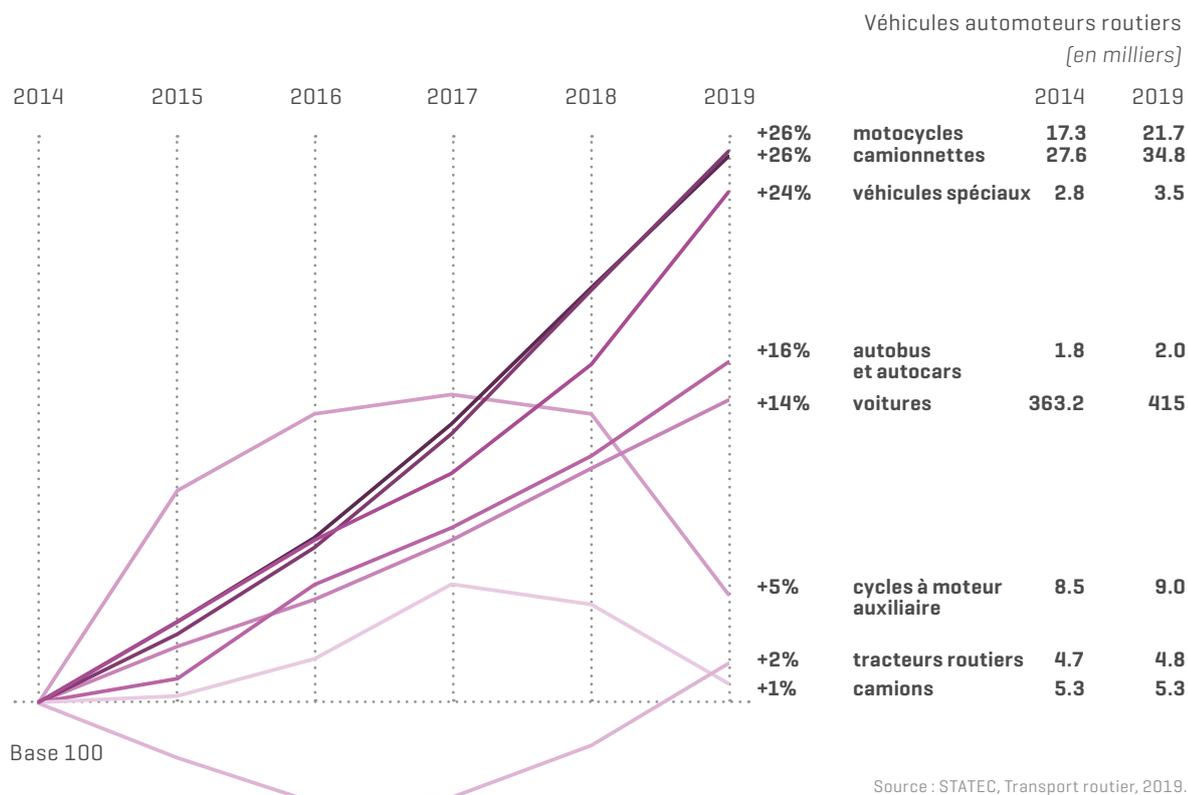
Source : Eurostat, Transport routier international annuel, 2018.

Les marchandises qui sont chargées au Luxembourg vont principalement vers l'Allemagne [1 088 milliers de tonnes]. Moins de la moitié de cette quantité est transportée vers la France [484 milliers de tonnes] et moins d'un tiers vers la Belgique [327 mil-

liers de tonnes]. Tout comme dans l'analyse des marchandises déchargées au Luxembourg, les pays qui suivent dans le classement les pays limitrophes en termes de milliers de tonnes transportées sont les Pays-Bas, la Pologne et la Suède.

Les données sur le transport routier international sont disponibles dans la rubrique « Transports » du site web d'Eurostat.

Comment a évolué le parc automobile luxembourgeois depuis 2014 ?



Lien Internet du tableau : [Tableau D6102, Parc des véhicules automoteurs routiers immatriculés par type de véhicule.](#)

Notes : La catégorie « Voitures », regroupe les voitures particulières, les voitures à usage mixte ainsi que les véhicules utilitaires.

Au 1^{er} janvier 2019, presque 500 milliers de véhicules routiers automoteurs sont immatriculés au Luxembourg. Ceci représente une hausse de 15% par rapport à 2014. Pendant cette période, les motocycles et les camionnettes sont les types de véhicules qui ont le plus fortement évolué (26%). Grâce à une

croissance de 14% en six ans, le nombre de voitures a atteint 415 milliers au 1^{er} janvier 2019. Par contre, le nombre de camions et de tracteurs routiers servant au transport routier de marchandises est en stagnation depuis 2014, et dépasse légèrement le seuil des 10 milliers de véhicules au 1^{er} janvier 2019.

À propos de l'indicateur

Le parc automobile se réfère au stock de véhicules immatriculés à un moment déterminé.

La catégorie « Voitures », regroupe les voitures particulières, les voitures à usage mixte ainsi que les véhicules utilitaires.

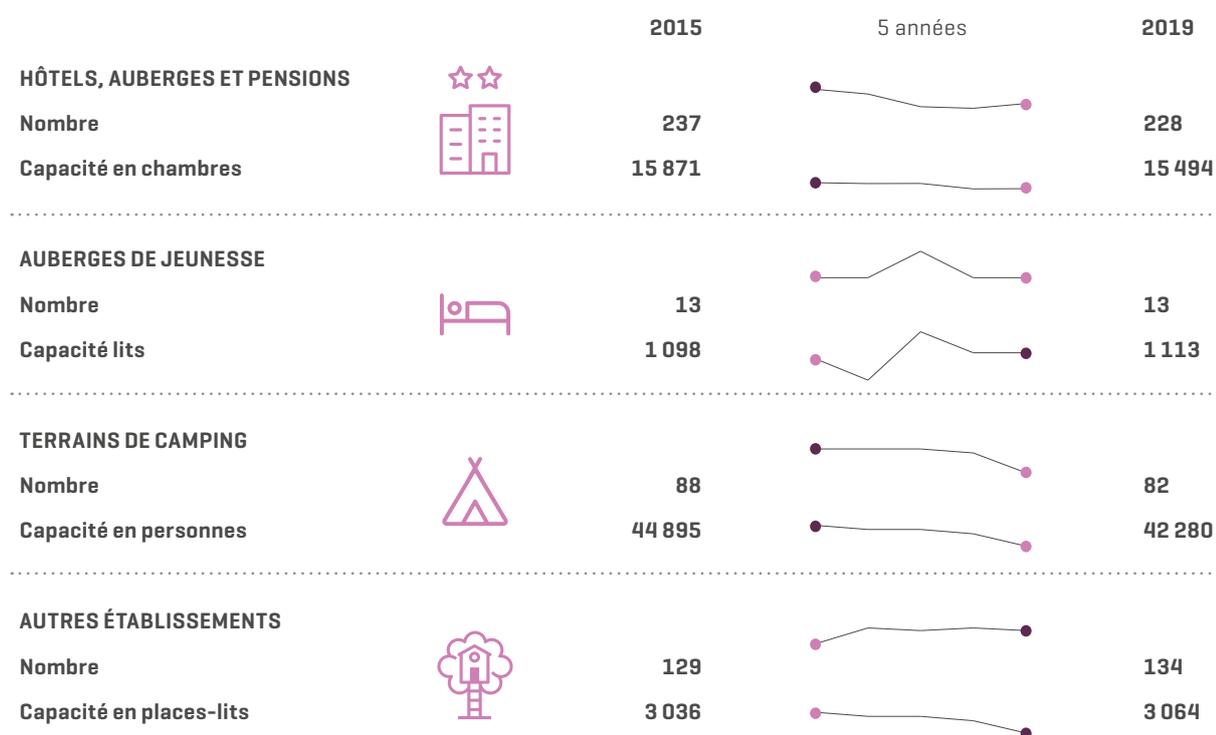
Les données sur le parc des véhicules automoteurs routiers immatriculés au Luxembourg sont disponibles dans la rubrique «Transport routier» sur le Portail des statistiques.

9

Tourisme



Quelle est la capacité d'hébergement touristique et comment a-t-elle évolué ces dernières années ?



Lien Internet du tableau : [Tableau D5200, Nombre et capacité des établissements d'hébergement 1953 – 2019.](#)

Source : STATEC, Commerce et tourisme, 2019.

Entre 2015 et 2019, le nombre d'établissements d'hébergement touristique officiel a diminué légèrement de 467 à 457. La catégorie des hôtels, d'auberges et de pensions représente environ la moitié de tous les établissements d'hébergement, tandis que les auberges de jeunesse sont les moins nombreuses.

Les campings, avec plus de 42 milliers de places-lits offrent les plus grandes capacités d'hébergement (plus de deux tiers du total), même si celles-ci ont chuté de plus de 2 500 unités au cours des dernières années. Les capacités des hôtels, avec 15 500 places-lits sont en légère baisse par rapport à 2015 (-2.5%).

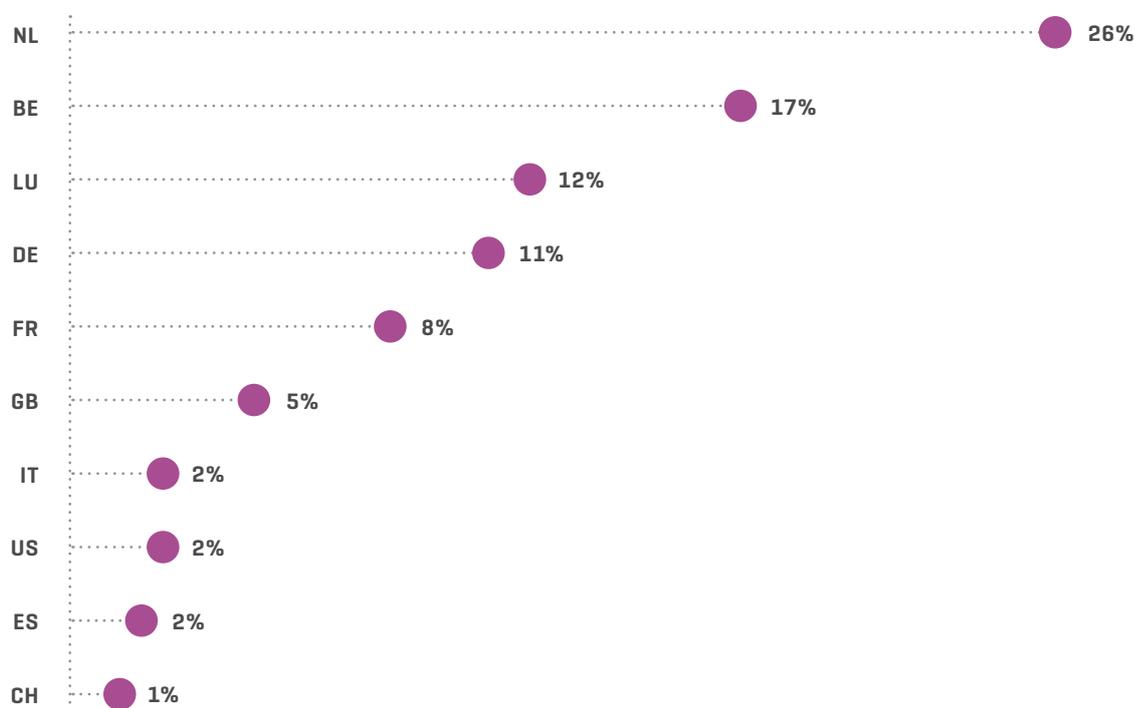
À propos de l'indicateur

Un **établissement d'hébergement touristique** est une unité d'activité économique fournissant un service payant - le prix pouvant être partiellement ou totalement subventionné - d'hébergement à court terme ou de courte durée tel que décrit dans les groupes 55.1 [hôtels et hébergements similaires], 55.2 [hébergements de vacances et autres hébergements de courte durée] et 55.3 [terrains de camping, parcs pour véhicules de loisirs et caravanes] de la NACE Rév. 2.

La catégorie « Autres établissements » comprend les gîtes d'étape ainsi que les maisons, appartements et chambres de vacances.

Les données sur les hébergements touristiques sont disponibles dans la rubrique « [Commerce et tourisme](#) » sur le [Portail des statistiques](#).

De quels pays viennent les touristes qui visitent le Luxembourg ?



Lien Internet du tableau : [Tableau D5302, Nuitées par région touristique et selon le pays de résidence des hôtes.](#)

Source : STATEC, Commerce et tourisme, 2018.

En 2018, le STATEC compte 2.92 millions de nuitées et 1.14 millions d'arrivées de touristes séjournant au moins une nuit au Luxembourg. Le séjour d'un voyageur dure donc en moyenne 2.5 jours.

Un peu plus d'un tiers des touristes proviennent des pays limi-

trophes. Les Pays-Bas restent le principal marché touristique [26%], devant la Belgique [17%]. Les résidents luxembourgeois complètent le podium avec environ 12% des nuitées. Sur les 10 principaux pays de provenance des touristes, seuls les États-Unis ne font pas partie du continent européen.

À propos de l'indicateur

On parle d'**arrivée** chaque fois qu'une personne se présente dans un établissement d'hébergement touristique collectif ou privé dans le but d'y passer une ou plusieurs nuits. Aucune limite d'âge n'entre en ligne de compte : les enfants sont comptabilisés au même titre que les adultes, y compris dans le cas où la nuitée est gratuite pour les enfants. Les arrivées de résidents permanents (tels que campeurs résidentiels ou encore des réfugiés logés dans de tels établissements) sont exclues dans la mesure du possible.

Les **nuitées** correspondent au nombre total de nuits passées par les personnes prises en compte dans les arrivées. Les nuitées de résidents permanents ne sont, dans la mesure du possible, pas prises en considération.

Les données sur les touristes sont disponibles dans la rubrique « Commerce et tourisme » sur le Portail des statistiques.

Les informations concernant les sources et les méthodologies sont disponibles dans la rubrique « Méthodologie » du Portail des statistiques.

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

www.statec.lu